Nations Unies COPUOS/T.570

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

570ème séance
Vendredi 8 juin 2007, à 10 heures
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

La séance est ouverte à 10 h 10.

Le PRESIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je vais vous demander de bien vouloir prendre place. Nous allons débuter notre réunion de ce matin. Je déclare ouverte la 570ème séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Avant de débuter notre séance, je tiens à adresser mes félicitations à la délégation de l'Italie pour le lancement réussi cette nuit de son premier satellite CosmoSkymed.

Ce matin, nous poursuivrons et terminerons je pense l'examen du point 4 de l'ordre du jour, "Débat général", nous entamerons l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques", et du point 6, "Application des recommandations d'UNISPACE III" et si nous avons le temps nous entamerons également l'examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session".

Je vous rappelle aussi qu'à la fin de la séance de ce matin M. Husev, représentant de l'Ukraine fera au titre du point 7 une présentation intitulée "Observation et surveillance des objets géocroiseurs".

Débat général (point 4 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRESIDENT: Mesdames et Messieurs les représentants, je voudrais maintenant poursuivre et si possible terminer l'examen du point 4 de l'ordre du jour, c'est-à-dire le point "Débat général". Nous avons un État membre inscrit pour intervenir à qui je donne la parole tout de suite, il s'agit du Burkina Faso, je donne la parole à l'Ambassadrice Béatrice Damiba.

Mme B. DAMIBA (Burkina Faso): Je vous remercie, Monsieur le Président et surtout, je vous remercie d'avoir bien voulu réinscrire ce matin, le point "Débat général" qui nous permet d'intervenir et ce pour des raisons d'indisponibilité, je n'avais pas pu être présente hier et avant-hier.

La délégation du Burkina Faso se réjouit comme les fois précédentes d'ailleurs, de prendre la parole à cette cinquantième session afin de partager avec vous et les autres délégations cette préoccupation quant aux utilisations pacifiques et non dommageables de l'espace extra-atmosphérique et au partage équitable des fruits de la recherche et de la technologie spatiale.

Avant tout, permettez-moi Monsieur le Président, de joindre ma voix à celle des délégations qui nous ont précédés pour vous adresser ainsi qu'au Bureau, nos sincères remerciements pour la courtoisie et la perspicacité dont vous faites montre depuis votre élection à la direction de nos travaux. Mes remerciements s'adressent également au Dr Camacho, à Mme Alice Lee et à l'ensemble de leurs collaborateurs, particulièrement à vous, Dr Camacho en fin de mission, qui vous apprêtez à nous quitter, je voudrais témoigner toute notre gratitude pour votre immense contribution à l'essor des activités spatiales. Il ne fait aucun doute que nous vous regretterons. Soyez cependant assuré que votre action à la tête du Bureau des affaires spatiales restera gravée dans nos esprits.

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

V.07-84656 (F)

Monsieur le Président, la présente session se tient à un moment important pour notre Comité du fait de la célébration en cette année 2007 du cinquantenaire de l'ère spatiale et du quarantième anniversaire du Traité de l'espace.

Aussi, à ce tournant devrions-nous nous livrer à une introspection profonde afin de capitaliser nos acquis pour la consolidation de notre arsenal juridique et réfléchir sur le rôle futur de notre Comité, au regard de la multiplication des acteurs et de la diversification des activités dans le domaine spatial. Pour la consolidation de l'arsenal juridique, le Comité devrait rechercher tous les moyens possibles pour la ratification des cinq traités de l'espace par le plus grand nombre d'États. Il nous appartient également d'examiner avec bienveillance les rapports des Sous-Comités dont certains points ont particulièrement retenu notre attention. Je citerai entre autres, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, l'immatriculation des engins spatiaux et la délimitation de l'espace extra-atmosphérique.

En ce qui concerne le rôle futur du COPUOS, il est d'une importance capitale car le Comité devra s'adapter aux nombreuses mutations et répondre en priorité aux besoins cruciaux de la plus grande partie de la population mondiale, en particulier celle des pays en développement. Dans cette perspective, la délégation du Burkina Faso considère que les propositions contenues dans le mémorandum officieux sur le rôle et les activités futures du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies présenté en février dernier constitue une base solide de réflexion et de décision. Les grands axes suivants y étaient dégagés: le développement durable des activités spatiales, la coopération internationale dans l'exploration spatiale, la protection des zones désignées sur la Lune et autres corps célestes, les questions relatives au développement du tourisme spatial, les objets géocroiseurs. Nous restons convaincus que ce mémorandum renferme des éléments importants pour une poursuite saine des activités spatiales pourvu que nous nous donnions la peine de l'enrichir des rapports de toutes les délégations.

D'ores et déjà, je voudrais vous exprimer la disponibilité et l'engagement de ma délégation à vous accompagner dans sa finalisation, son adoption et sa mise en œuvre.

Monsieur le Président, en attendant que ce mémorandum devienne notre feuille de route, il est opportun d'intensifier la réflexion sur les points inscrits à l'ordre du jour de la présente session, notamment l'utilisation des recommandations d'UNISPACE III, l'espace et l'eau, l'utilisation de données géospatiales d'origine spatiale pour le développement durable, et l'examen de la situation actuelle des retombées bénéfiques de la technique spatiale. Il s'agit là de questions qui touchent aux préoccupations des pays en développement dont le nôtre et qui offrent l'occasion à notre Comité de contribuer concrètement aux efforts de la communauté internationale pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Monsieur le Président, en mai 2008 se tiendra au Burkina Faso un atelier régional sur la télésanté organisé conjointement par les Nations Unies, l'OMS et le Burkina Faso. Le comité d'organisation est déjà à pied d'œuvre afin de garantir le succès de cet atelier. Devant l'engagement des autorités burkinabés ainsi que l'enthousiasme des praticiens de la santé pour le dit atelier, je puis vous assurer que celui-ci contribuera à accroître l'offre de soins au Burkina Faso et dans l'ensemble des pays africains. D'ores et déjà, je voudrais lancer une invitation à tous en particulier aux pays africains à prendre activement part à cette importante rencontre. Je saisis également l'occasion pour remercier le Bureau des affaires spatiales, notamment Mme Alice Lee et ses collaborateurs pour leur soutien inestimable à ce projet. Le Burkina Faso s'engage à s'investir pour que les résultats des travaux de cet atelier soient à la hauteur de vos attentes.

Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme l'Ambassadrice Béatrice Damiba pour son intervention au nom du Burkina Faso. Je voudrais lui dire aussi combien j'apprécie la collaboration de Paul Tiendrebeogo comme deuxième vice-Président et rapporteur du Comité et je crois qu'il nous rejoindra à partir de lundi et je voudrais aussi vous souhaiter plein succès pour l'atelier sur la télésanté qui aura lieu en mai 2008 au Burkina Faso.

Mesdames et Messieurs les représentants, nous avons maintenant une intervention de la part de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, l'ESCAP, qui sera prononcée par M. Nokeo Ratanavong.

M. N. RATANAVONG (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique - ESCAP): Permettez-moi de me joindre aux délégations des pays membres du COPUOS pour vous féliciter de votre présidence du Comité. Sous votre présidence, cette session sera couronnée de succès. Je voudrais aussi prendre cette occasion pour exprimer au nom de mes collègues à la section de la technologie spatiale à la CESAP à Bangkok notre appréciation au Directeur Sergio Camacho pour ses longues années de travail et efforts déployés pour mener avec succès le Bureau des affaires spatiales.

Avec votre permission, je voudrais délivrer un message de M. TAMPI, le Directeur de la division de l'information, communication et technologie spatiale de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok, qui regrette de ne pas venir participer à cette session.

Monsieur le Président, le message ci-après est en anglais.

[l'orateur poursuit en anglais]: C'est un honneur pour la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, l'ESCAP, de participer à cette cinquantième session du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Étant donné que cette année marque le cinquantième anniversaire du lancement du premier satellite artificiel SPOUTNIK-1 et sa mise en orbite et marque également le quarantième anniversaire du Traité sur l'espace. ESCAP qui est la branche de développement régional du Secrétariat des Nations Unies pour la région de l'Asie et du Pacifique a plus de 20 ans d'expérience en matière de sensibilisation à la technologie spatiale pour le développement durable.

Étant le plus gros organe des Nations Unies dans la région avec 62 membres et membres associés, le mandat de l'ESCAP est de promouvoir le développement économique et social en servant de centre pour le réseau de coopération et de coordination régionale. Notre organisme fournit une structure régionale qui permet d'établir un lien entre les différentes initiatives mondiales et nationales. ESCAP organise des réunions intergouvernementales au cours desquelles on examine des stratégies régionales couvrant différents domaines. Dans le cadre de ses capacités multidisciplinaires qui touchent différents domaines liés au développement comme la réduction de la pauvreté, le développement durable, la communication, la division de l'information, de la communication et de l'espace, la technologie de l'espace, travaille à l'établissement d'un lien entre le programme des applications spatiales régionales avec les autres sous-programmes qui relèvent de la CESAP.

La CESAP a organisé la première conférence ministérielle sur les applications spatiales pour le développement en Asie et au Pacifique à Beijing en septembre 1994, à l'invitation du Gouvernement de la Chine. La conférence a lancé le programme d'applications spatiales régionales pour le développement durable, RESAP, elle a mis sur pied un réseau couvrant toute une gamme d'applications de la technologie spatiale y compris la télédétection et la communication par satellite, etc.

La région de l'Asie et du Pacifique est devenue une des régions où la croissance du développement de la technologie spatiale est plus importante et certains pays de la région sont considérés comme jouant un rôle très particulier au niveau mondial à cet égard. Néanmoins, il s'agit d'assurer maintenant une égalité d'accès à la technologie spatiale à tous les pays en développement de la région pour qu'ils puissent régler leurs problèmes socio-économiques.

La deuxième Conférence ministérielle sur les applications spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique a eu lieu à New Delhi en novembre 1999 à l'invitation du Gouvernement de l'Inde. La Conférence constituait une sorte de suivi régional d'UNISPACE III. Le programme passait de la formation et la sensibilisation à la promotion des mécanismes de coopération régionaux pour appuyer les applications opérationnelles de la technologie spatiale en mettant l'accent sur la gestion des catastrophes naturelles, sur la gestion des ressources environnementales et naturelles, sur la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'éducation, les soins de santé et la planification du développement durable. Les tendances en matière de développement de la région sont passées graduellement vers les applications opérationnelles qui peuvent répondre aux besoins de la société.

La CESAP coopère avec le Bureau des affaires spatiales et a participé à des équipes qui ont cherché à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III au niveau régional en contribuant à l'atteinte des objectifs définis dans le rapport du Secrétaire général relativement à la coordination des activités liées à l'espace au sein du système des Nations Unies. ESCAP a également participé à la réunion interinstitutionnelle sur les activités de l'espace extra-atmosphérique et a collaboré avec le Bureau des affaires spatiales pour l'organisation d'ateliers régionaux dans la région de l'Asie et du Pacifique.

La CESAP est heureuse de pouvoir signaler à cette session qu'elle coorganisera de concert avec le Bureau des affaires spatiales une réunion d'un groupe d'experts régionale relativement à l'utilisation de la technologie spatiale pour la lutte contre la grippe aviaire. Cette réunion aura lieu au Centre de conférences des Nations Unies à Bangkok, du 1er au 3 août 2007. La réunion sera coorganisée par le Bureau des affaires spatiales au nom de l'équipe 6 du Comité et ce en partenariat avec l'Agence spatiale nationale de la Chine, l'Agence spatiale canadienne, le Centre national d'études spatiales et d'autres pays, et il y aura également qui seront associés à cela, des organisations comme l'OMS, la FAO et il s'agira de collaborer à la mise en place d'un réseau régional visant à assurer la mise en place d'un

système d'alerte rapide pour la grippe aviaire. L'Agence de développement de la technologie spatiale de la géoinformatique de la Thaïlande sera également coorganisatrice de cette réunion. Nous voudrions remercier tous ces organismes pour leur appui.

La CESAP s'intéresse à contribuer au Programme SPIDER et à collaborer avec le Bureau des affaires spatiales pour élaborer conjointement des mécanismes permettant de favoriser l'utilisation de la technologie spatiale pour la gestion des catastrophes au niveau régional en s'appuyant sur les initiatives régionales en cours afin d'éviter les cas de double emploi et de créer des synergies. L'expérience de la CESAP et les connaissances qu'elle a accumulées ainsi que son réseau RESAP qui a déjà fait ses preuves, pourront partager avec SPIDER différentes informations et ainsi contribuer à une meilleure application de ce type d'initiatives dans le contexte régional.

La CESAP favorise également la réalisation d'études sur les mécanismes de coopération régionale en matière d'utilisation de la technologie spatiale. Un mécanisme régional important, Sentinel-Asie a été lancé de concerte avec l'Agence japonaise d'exploration de l'espace et d'autres organismes de pays qui ont des activités spatiales et de concert également avec des pays en développement. Une autre initiative régionale qui va être mise en œuvre de concert avec des pays en partenariat avec la FAO est l'utilisation de la technologie spatiale pour vérifier ce qu'il en est des conditions météorologiques, comme par exemple les sécheresses. SPIDER doit pouvoir mettre en place des mécanismes régionaux de concert avec la CESAP et des initiatives régionales pourront permettre d'utiliser également davantage de sources d'informations qui seront élaborées de concert avec SPIDER.

Nous sommes heureux de signaler au Comité que la CESAP organisera la troisième Conférence ministérielle sur les applications spatiales pour le développement durable en Asie et au Pacifique du 18 au 23 octobre 2007. Le Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation de la Malaisie nous a fait savoir qu'il se prépare à accueillir la Conférence à Kuala Lumpur. En attente de la confirmation finale de la part du Gouvernement de la Malaisie et de la transmission des invitations officielles, choses qui se feront en temps et lieu, nous voudrions encourager les représentants des gouvernements membres des Nations Unies et d'autres organisations internationales à prendre note de la date à laquelle est censée se dérouler cette Conférence ministérielle et à commencer à prendre des dispositions pour que votre pays ou votre organisation puisse être représenté de façon appropriée lors de cette importante manifestation.

Le troisième Conférence ministérielle sur les applications spatiales cherchera à renforcer la coopération régionale et à examiner des mesures concrètes permettant de mettre en place des dispositions institutionnelles efficaces visant à faciliter les applications opérationnelles de l'information basées sur l'espace et des technologies de communications entre les membres et les membres associés de la CESAP. Elle permettra d'évaluer la mise en œuvre du programme d'application spatiale régionale pour le développement durable, d'examiner les tendances actuelles en ce qui concerne l'utilisation des technologies spatiales pour l'information et la communication et d'examiner également les questions auxquelles est confrontée la région pour ce qui est d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Elle recommandera une stratégie régionale et un plan d'action et des mécanismes de coopération touchant les domaines prioritaires qui intéressent de la même façon tous les pays de l'Asie et du Pacifique. Il s'agit en particulier de la réduction des effets des catastrophes, des ressources naturelles, de la gestion de l'environnement, du téléenseignement, de la télésanté, la stratégie d'ensemble étant de chercher surtout à contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Avec la définition des objectifs de développement faisant l'objet d'une entente entre tous les pays du monde et que tous les pays cherchent à atteindre, la CESAP cherche à renforcer les partenariats permettant de profiter de toutes les connaissances glanées par les pays actifs dans l'espace pour permettre à d'autres pays de profiter également des avantages que tout cela peut apporter. Il s'agit d'aider à mettre en place un mécanisme régional permettant d'utiliser la technologie spatiale pour aider les États membres à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, les objectifs établis dans le cadre du Sommet sur le développement durable, du Sommet mondial de l'information et de la Conférence mondiale sur la réduction des effets des catastrophes. Avec votre appui, la Conférence ministérielle permettra de traduire ces objectifs universels dans un contexte régional pour refléter les aspirations des pays de la région.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Ratanavong pour son intervention au nom de l'ESCAP et pour le message qu'il nous a apporté de la part du Directeur de la division pour l'information, la communication et la technologie spatiale de l'ESCAP. Je me réjouis de constater que l'ESCAP organise avec le Bureau des affaires spatiales une réunion d'experts sur l'utilisation des techniques spatiales aux questions de télésanté qui aura lieu à Bangkok au début du mois d'août et je me réjouis aussi bien sûr d'apprendre que la

troisième Conférence ministérielle sur les applications spatiales au développement durable en Asie et au Pacifique aura lieu à Kuala Lumpur au mois d'octobre de cette année.

Je vais maintenant donner la parole au représentant de l'Institut européen de politique spatiale, ESPI, M. Serge Plattard.

M. S. PLATTARD (Institut européen de politique spatiale ESPI): Je voudrais me féliciter, comme beaucoup de mes collègues, et me réjouir du fait que les travaux de ce Comité se passent sous votre présidence extrêmement éclairée.

Les instructions, en tout cas les recommandations d'une résolution récente de l'Assemblée générale commanderaient à ce qu'en tant que Français je m'exprime en langue française. Souffrez cependant, Monsieur le Président, et chers délégués, que pour parler de l'Institut européen de politique spatiale, j'utiliserai la langue de travail de cette institut qui au demeurant est une langue très usitée aux Nations Unies.

[l'orateur poursuit en anglais]: Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous présenter les activités actuellement menées par l'Institut européen de politique spatiale situé à Vienne. Comme vous le savez, c'est un institut qui a été créé suite à une décision du Conseil de l'Agence spatiale européenne en décembre 2002 et instauré comme une association au titre de la législation autrichienne en 2003, et l'institut est devenu opérationnel en 2004 et est devenu vraiment opérationnel début 2005.

Monsieur le Président, chers délégués, très rapidement je tiens à vous présenter l'énoncé de mission de cet institut. Sa mission consiste à réaliser des études et des recherches pour fournir aux décideurs un avis indépendant concernant les questions à moyen et long terme pour ce qui est de la gouvernance de l'espace. Par ces activités, l'ESPI contribue à faciliter le processus de prise de décision, améliore la sensibilisation aux applications spatiales auprès des relais d'opinion et du grand public et aide les étudiants et les chercheurs dans leur travail lié à l'espace. Pour s'acquitter de cette mission, l'Institut a un réseau de chercheurs et de centres d'excellence qui coopèrent avec les experts dans le cadre de l'ESPI.

Actuellement, nous avons 12 à 13 personnes travaillant au sein de l'ESPI. Certains sont des étudiants, d'autres sont des stagiaires, d'autres sont détachés depuis les agences spatiales européennes en Europe et également de certains pays européens. Nous avons un conseil qui regroupe les membres fondateurs, à savoir l'ESA et l'institution autrichienne correspondante et en plus de ces deux membres fondateurs, nous avons sept membres ordinaires. Ce sont des agences spatiales, des opérateurs spatiaux et des sociétés industrielles œuvrant sur le plan spatial. Un dixième membre s'associera à cet Institut, à savoir l'UMETSAT.

Nous réalisons des activités de recherche, je serai loin d'être exhaustif évidemment, mais je tiens à vous fournir les points saillants, compte tenu de notre plan de travail actuel. Ici nous avons un plan de travail sur trois ans. Intensément nous planchons sur la gouvernance de la politique spatiale européenne, il s'agit de questions très complexes et actuellement nous militons en faveur de l'espace, à savoir trouver les voies et moyens adéquats pour vendre l'espace aux décideurs, aux décideurs politiques notamment. En outre, nous coopérons avec la Chine qui se livre à des activités spatiales dans le cadre d'un grand programme ambitieux, et ensuite nous planchons que la commercialisation de l'espace et notamment le rôle des entrepreneurs et le risque qu'ils assument dans ce contexte spatial.

Ensuite, nous œuvrons sur le plan de la durabilité et le rôle de l'espace pour garantir la durabilité à long terme sur la planète Terre et ensuite nous planchons sur le rôle de l'espace comme étant un facteur stimulant le processus d'innovation dans les technologies de pointe.

Pour terminer cette liste, nous avons lancé des travaux qui ont été évoqués au sein du Comité. Nous planchons sur l'approche européenne notamment en ce qui concerne les décisions de l'ESA à la Conférence ministérielle 2008 de façon à ce que l'Europe puisse disposer de ses propres moyens d'évaluer l'environnement autour de la Terre.

En plus de ces études, nous sommes censés créer un réseau d'experts basés pour la plupart en Europe mais faisant également appel à des experts d'Asie principalement, mais il n'y a aucune limitation. Notre slogan dans ce contexte c'est "Le monde et l'espace". Nous avons également une vocation européenne. Évidemment, nous œuvrons sur le plan européen mais nous ne nous concentrons pas uniquement sur l'Europe.

Deuxième point, Monsieur le Président, si vous m'y autorisez, je souhaiterais vous dire que nous coorganisons des conférences. Ceci s'inscrit dans le droit fil de notre mission. L'Institut européen de politique spatiale sous la présidence autrichienne de l'Union européenne a organisé et coorganisé une conférence sur GMIS à Graz consacrée au rôle des régions de l'Europe pour stimuler et créer un marché pour les GNES. Il s'agit de l'initiative européenne de surveillance de l'environnement.

Cette année, nous organisons trois conférences. La première se tiendra les 8 et

9 octobre. La délégation autrichienne l'a déjà mentionné, c'est une organisation du CONGO, c'est un forum sur la société civile et l'espace extra-atmosphérique. Qu'en est-il de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques?

Monsieur le Président, je vous remercie spécialement de présenter l'allocution inaugurale de cette conférence et je prie les délégués de bien vouloir tenir compte de cette date importante dans le contexte de cette réunion qui doit évidemment aider les ONG à savoir quel est l'environnement dans lequel ils opèrent dans le contexte de l'espace extra-atmosphérique. Ceci vaut également pour les nouveaux venus dans cette arène.

Ensuite, nous aurons une conférence concernant l'être humain dans l'espace extra-atmosphérique les 11 et 12 octobre. À la fin de l'année, nous envisageons une conférence les 11 et 12 décembre concernant la durabilité à long terme et le rôle de l'espace, il s'agit d'examiner tout d'abord les risques et deuxièmement un certain nombre d'activités qui peuvent améliorer la mobilité et la gestion des ressources, la sécurité, toujours dans le contexte de la durabilité.

J'en arrive maintenant au point suivant. Je tiens à vous dire que nos activités se répercutent dans des publications que l'on peut télécharger à partir de notre site web www.espi.or.at. Nous publions également des articles dans la presse spécialisée. Cette année nous allons publier six rapports, nous en avons déjà en ligne et nous avons lancé une série de rapports flash. Comme je vous l'ai dit, l'Institut est un institut indépendant et dans ce contexte, nous réagissons compte tenu de questions brûlantes d'actualité dans le contexte de l'espace extra-atmosphérique. Le premier de ces rapports c'est l'avis de l'Institut sur la nouvelle politique européenne de l'espace et la semaine prochaine nous allons publier un flash sur certains instruments spatiaux et également un flash sera consacré à GALILEO au mois de juillet vraisemblablement.

Pour ce qui est des publications, je tiens à indiquer que l'Institut a lancé un processus de publication d'un annuaire sur la politique spatiale, ceci aura lieu début 2008. Ici il s'agit d'avoir un rapport de 150 pages publié par un éditeur renommé qui présente la politique spatiale, quels sont les réussites, quels sont les échecs, les raisons des échecs? L'on se consacrera sur 2006 et le premier semestre 2007. Ceci sera certainement une publication phare de l'Institut sur une base annuelle. J'ai l'impression qu'il n'y a pas d'équivalent au niveau des publications concernant les questions spatiales et ceci sera certainement une référence pour les étudiants, les chercheurs spatiaux et également pour un certain nombre de nations qui se livrent à des activités spatiales pour se renseigner sur ce que font d'autres parties prenantes.

J'arrive bientôt à la fin de mon intervention, Monsieur le Président. Pour ce qui est de l'avenir nous allons réaliser des activités axées sur les questions de sécurité, la politique de l'exploration spatiale et également la durabilité. Voilà les trois mots clefs qui baliseront les activités futures de l'Institut. Pour ce qui est de notre avenir, j'ai été secrétaire général de l'Institut depuis septembre 2004 et mon mandat prend fin le 31 août de cette année, et mon successeur est le Dr Kai-Uwe Schrogl qui assumera la fonction de secrétaire général de l'Institut. Je vous remercie.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie pour votre intervention au nom de l'Institut européen de politique spatiale. Je vois que le nombre de conférences et de réunions dans lesquelles l'ESPI s'implique devient de plus en plus grand et bien entendu, nous nous réjouissons de voir arriver notre collègue, le Dr Kai-Uwe Schrogl comme nouveau secrétaire général à partir du 1er septembre dans la mesure où il est bien connu de la plupart d'entre nous, et en particulier grâce à l'excellent travail qu'il a fait à la tête du groupe de travail sur l'immatriculation du Sous-Comité juridique dont nous entendrons parler tout à l'heure bien sûr. Merci pour votre intervention.

J'ai noté une demande d'intervention de la part de l'Ambassadeur González du Chili.

M. R. GONZÁLEZ-ANINAT (Chili) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci, Monsieur le Président. Je dois dire que pour ce qui est du format de la réunion avec la participation d'observateurs qui prennent une part active aux activités spatiales, je dirais que c'est une excellente occasion qui nous est donnée et ceci m'incite à prendre la parole eu égard à la teneur de l'exposé du représentant de l'Institut européen de politique spatiale, à savoir l'ESPI. Dans ce contexte, je voudrais vous dire que moi qui suis accrédité en tant qu'Ambassadeur à Vienne, je dois dire que jusqu'à présent je ne connaissais pas bien les activités réalisées par cet Institut européen de politique spatiale.

J'ai écouté son intervention avec toute l'attention voulue et dans ce contexte, je dirais un certain nombre d'éléments. Il s'agit d'un institut, d'une organisation et dans ce contexte je ne vois pas quel est le statut de cet Institut européen de politique spatiale. Quel est donc le statut juridique de l'ESPI par rapport au système de l'ONU? Voilà une première question. Je vous confesse que je suis complètement ignorant en la matière, moi qui œuvre sur le plan multilatéral, je pensais que la politique spatiale était réalisée également de façon

plus articulée. Donc c'était une première question que je tenais à poser au représentant de l'ESPI.

Ensuite, je constate que cet Institut européen de politique spatiale réalise une pléthore d'organisations, de réunions, de séminaires, d'ateliers, mais jamais il n'a mentionné l'Amérique latine et je dirais dans ce contexte que si l'on examine les activités qui ont été réalisées au cours des années écoulées, je dois dire que de toute façon tous les observateurs et représentants d'institutions devraient également être conscients des activités réalisées par l'Amérique latine. Ce sont des activités très importantes qui sont réalisées en Amérique latine et vous le savez qu'en collaboration avec le Bureau des affaires spatiales nous avons organisé un certain nombre de conférences dont la Conférence spatiale des Amériques et je crois comprendre que la Conférence spatiale des Amériques avait accueilli également des experts européens, si je ne m'abus, et mon ami et collègue, M. l'Ambassadeur de la Colombie me corrigera sur ce point si je me trompe.

Les pays en développement que sont les pays de l'Amérique latine avaient financé la venue d'experts européens. Donc, les pays en développement avaient financé la venue d'experts venant de pays développés, car nous sommes convaincus que nous avons également beaucoup à apprendre d'eux.

Alors pour revenir maintenant à nos moutons, je dois dire que si j'ai bien compris, l'ESPI n'envisage pas dans ses activités à moyen ou court terme une coopération avec l'Amérique latine et je dois dire que pour ce qui est de la coopération, elle commence par la consultation d'un site web. Le site web c'est une bonne chose, c'est mettre à disposition une information mais ceci n'est pas une coopération suffisante. Voilà pourquoi je voulais poser une question et dans ce contexte je voulais savoir si l'ESPI avait l'intention également de prendre en compte la situation des pays en développement, parce que si j'ai bien compris l'ESPI se concentre avant tout sur les pays développés.

On a évoqué la question de l'exploration spatiale. Évidemment, pour les pays en développement ce n'est pas une priorité, certainement pas, car nous avons des problèmes beaucoup plus concrets à résoudre, je parle du phénomène *El Niño*, je parle des catastrophes naturelles. Évidemment, le représentant de l'ESPI nous a parlé du développement durable qui est une question fondamentale, mais je dois dire que la priorité de l'ESPI consiste notamment à desservir l'Europe et à tenir compte des intérêts de l'Europe. Il s'agissait évidemment d'une prise de position présentant objectivement les activités de l'ESPI axées sur l'Europe. Mais dans le cadre de la mondialisation qui suscite toute une série de défis, je pense qu'il ne faudrait pas négliger d'autres parties prenantes et je dirais que le COPUOS et qu'à l'intérieur du COPUOS le GRULAC joue un rôle important. Comme vous le savez, le président futur du COPUOS sera l'Ambassadeur de la Colombie, une personnalité éminente, et je pense qu'à cet égard, nous sommes en droit de participer à ces activités.

Pour reprendre ce qui a été évoqué hier par le représentant de la FIA, on ne m'a pas répondu, compte tenu de mon intervention. Il s'agissait de savoir si les experts de l'Amérique latine ont la possibilité d'accès aux réunions organisées entre autres par l'ESPI dans le contexte d'un système d'échanges ou d'un système de bourses ou de financements. Dans ce contexte, je voudrais savoir quelle sera la politique qui sera pratiquée par l'Institut européen de politique spatiale en ce qui concerne la participation d'experts de l'Amérique latine aux réunions organisées par l'ESPI. Je dois dire qu'il faudrait peut-être faire valoir le principe de la réciprocité. Tout ceci pour ce qui est des conférences que nous organisons notamment dans le cadre de la FIDA et dans le contexte de la Conférence spatiale des Amériques.

On a également évoqué la question de la coopération spatiale sur le plan régional et je dirais que tout apport est constructif. Évidemment, c'est intéressant de savoir que dans d'autres continents on va de l'avant, on réalise des choses intéressantes. Mais croyez-moi pour ce qui nous concerne, nous sommes parfois frustrés parce que nous ne pouvons pas participer à toutes les réunions. Si j'ai bien compris, hier on a diffusé un document, c'était la délégation autrichienne qui a diffusé un document concernant les ONG. Il s'agit d'une réunion qui doit avoir lieu au mois d'octobre si je ne m'abuse. C'est organisé par le CONGO. Le CONGO, qu'est-ce que c'est? Je me suis trompé, je pensais que c'est la République démocratique du Congo, mais non je me trompais, non non. Le CONGO ce n'est pas la République démocratique du Congo.

Monsieur le Président, en ce qui nous concerne, participer à un congrès de deux jours et assumer un voyage de 24 heures c'est quand même très lourd à plus d'un égard, mais je dois dire que le thème de cette réunion est des plus intéressants.

Monsieur le Président, est-ce que l'on pourrait peut-être obtenir des réponses émanant des délégations, notamment la délégation qui avait diffusé ce document?

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. l'Ambassadeur González pour son intervention.

Il a posé d'une part une série de questions vers le représentant de l'ESPI et d'autre part une autre question plus spécifiquement sur cette conférence qui a lieu au mois d'octobre qui a fait l'objet d'une diffusion et d'une information en fait par la délégation de l'Autriche. Je vais donner la parole dans un premier temps au représentant de l'ESPI pour apporter quelques éléments de réponse sur les possibilités d'aller au-delà du périmètre de l'Europe dans les travaux de l'ESPI et dans les centres d'intérêts de l'ESPI. M. PLATTARD

M. S. PLATTARD (ESPI) *[interprétation de l'anglais]*: Je vais fournir des éléments de réponse compte tenu des questions qui ont été posées par l'Ambassadeur González et je m'exprime en langue anglaise. Pour ce qui est du statut juridique de l'ESPI, comme je vous l'ai dit dans mon exposé, l'Institut européen de politique spatiale est une association en vertu de la législation autrichienne, je vous l'avais d'ailleurs dit. Ceci n'a aucun lien avec l'ONU. C'est une association qui est financée par un certain nombre de membres.

Deuxièmement, M. l'Ambassadeur, vous nous avez dit qu'actuellement nous ne faisions pas participer ou bien que nous n'étions pas intéressés par cet ensemble économique important qu'est l'Amérique latine. Je souhaiterais m'appesantir sur cette question. M. l'Ambassadeur, cet Institut de création très récente, nous sommes opérationnels depuis deux ans et nous nous sommes concentrés sur le démarrage de notre Institut et ce faisant nous nous inspirons des compétences figurant dans notre réseau, mais évidemment il s'agit d'étendre ce réseau et d'étendre les activités. J'insiste pour dire que les deux mots clefs régissant le travail de l'ESPI sont le monde et l'espace, *World and Space*.

Pour ce qui est de notre programme de conférences sur la durabilité et pour ce qui est de la Conférence du CONGO dont nous sommes un des coordinateurs et coorganisateurs entre autres, il y aura des intervenants de l'Amérique latine à la réunion du mois d'octobre et également à la réunion de décembre sur la durabilité et là nous ferons appel à des experts de différentes régions du monde, y compris l'Amérique latine. Je suis à la disposition de l'Ambassadeur de la Colombie ou du GRULAC ou des membres du GRULAC pour venir nous voir à l'ESPI pour vous fournir davantage d'informations et, dans une deuxième étape, nous pourrons voir quels seront les arrangements pratiques de façon à intégrer certains représentants de l'Amérique latine à nos ateliers et à nos conférences, et pourquoi pas mener une étude spéciale intéressant plus particulièrement les questions de l'Amérique latine, car c'est exactement le type d'activité que l'ESPI pourrait mener à bien.

Vous nous dites, M. l'Ambassadeur que ça n'est pas véritablement un outil de coopération, mais c'est vrai c'est plutôt un outil d'information, et c'est pourquoi j'insiste pour dire que ce que nous présentons sur notre site web c'est de l'information qui nous paraît nécessaire. Mais la coopération s'appuie sur des projets, il y a des personnes qui participent, il y a des objectifs, il y a des délais qui sont fixés et bien sûr, enfin, tout cela dépasse un peu ce que l'on peut présenter sur un site web.

Pour terminer, M. l'Ambassadeur, je dirai que vous avez en effet tout à fait raison de mentionner le problème des catastrophes naturelles et le fait qu'elles se produisent très fréquemment en Amérique latine, et dans l'atelier sur la viabilité à long terme qui inclut bien entendu la gestion, la façon dont on doit aborder les catastrophes dans une optique politique, cela fait partie de ce qui va être organisé d'ici la fin de l'année sur la viabilité, et nous sommes en train de contacter les futurs conférenciers, et nous aurons bien entendu des représentants de différentes parties du monde et nous avons tout à fait l'intention d'avoir des représentants de l'Amérique latine.

Pour ce qui a trait à votre dernière intervention au sujet de la Conférence du CONGO, je peux simplement vous dire ce que j'en sais. Je sais que le délégué de l'Autriche a donné certaines informations et il y a des documents qui disent sur quoi va porter la conférence, qui présentent les invitations et la seule contribution et tout ce que je peux dire du point de vue de l'ESPI, c'est que nous avons été associés de très près à l'organisation de la conférence, nous sommes en étroit rapport avec les organisateurs, nous coprésidons le comité d'organisation avec le vice-Président du CONGO et nous avons été également été très étroitement associés à l'élaboration du programme de la Conférence. Si vous avez besoin de davantage de détails, je pourrai en parler bien entendu avec vous mais vous pourrez aussi rencontrer soit le délégué de l'Autriche, soit le représentant du CONGO.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci, M. Plattard. Je vous rappelle quand même qu'il ne s'agit pas de la République du Congo, il s'agit d'une organisation non gouvernementale dont le sigle est C O N G O. Peut-être que la délégation autrichienne souhaite ajouter un mot sur ce point.

Mme G. JUEN (Autriche) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. En fait, nous avons mentionné cette manifestation dans notre déclaration et nous lui accordons un appui financier. Pour ce qui a trait au CONGO, je pense qu'il y a un aide mémoire et une invitation qui ont été publiés et je pense que ce document devrait

peut-être être distribué pendant la session par le Bureau des affaires spatiales. J'en ai d'ailleurs un exemplaire que je donnerai avec plaisir à l'Ambassadeur du Chili. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie notre distinguée déléguée de l'Autriche. Cet aide mémoire a été distribué. Le point important à retenir c'est que CONGO c'est le sigle d'une organisation non gouvernementale qui s'appelle Conference of non governmental organization in concentrative relationship with the United Nations. Ceci afin d'éviter toute confusion.

Je vous remercie pour ces précisions. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent intervenir toujours au titre du point 4, "Débat général"? Je n'en vois pas. Si ce n'est pas le cas, je vous informe quand même que certaines délégations m'ont fait savoir qu'elles interviendront au titre du point 4 au début de la semaine prochaine, donc nous seront amenés probablement à rouvrir temporairement le point 4 à ce moment-là.

Pour le moment, nous allons maintenant passer la parole au Directeur du Bureau des affaires spatiales qui souhaite s'adresser au Comité à la séance de ce matin, toujours sous le point 4. Je donne donc la parole à Sergio Camacho Lara.

M. S. CAMACHO LARA (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]*: Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous remercie de me donner la possibilité de prendre la parole devant le Comité. Je vous dirai d'abord que c'est avec grand plaisir que je vous vois présider cette session et je peux vous assurer du plein appui du Secrétariat pour vous accompagner dans les travaux et pour vous aider à assurer la réussite de cette réunion.

Monsieur le Président, à cette occasion qui marque la cinquantième session du Comité, c'est avec plaisir que je vous présenterai un bref aperçu du travail réalisé par le Bureau des affaires spatiales au cours de l'année écoulée.

Monsieur le Président, je parlerai d'abord des questions touchant le personnel du Bureau. Pendant la plus grande partie de l'année 2006, le Bureau a disposé des services de 20 membres du personnel et de deux experts associés, Mme Armanda Delhi et M. Shung Yun Li, dont les services nous ont été fournis respectivement par les gouvernements de l'Italie et de la République de Corée. Nous leur sommes très reconnaissants pour la façon dont ils ont pu renforcer le Bureau. Mme Delhi a renforcé le Comité au plan des capacités de service et a pu appuyer le travail des équipes chargées d'assurer le suivi des recommandations d'UNISPACE III. Mme Delhi a terminé ses activités au Bureau en novembre dernier. M. Li a constitué une ressource précieuse pour la section des applications spatiales, notamment pour ce qui est de l'appui aux activités de gestion des catastrophes. M. Li vient de terminer son détachement auprès du Bureau. Nous sommes très reconnaissants envers ces deux personnes pour leur travail précieux et nous leur souhaitons très bonne chance dans leurs futures activités.

C'est avec plaisir que je peux vous présenter M. Levan *[??]* de Turquie et M. Kuran *[??]* de l'Inde, qui sont devenus membres de notre section des applications spatiales lors du dernier trimestre 2006. M. *[??]* d'Omar et M. *[??]* de l'Ouzbékistan sont maintenant nommés auprès du département des affaires politiques des Nations Unies à New York. Ils nous manqueront beaucoup, mais je peux néanmoins vous présenter maintenant ceux qui occupent les postes que les deux autres ont quittés récemment. Il s'agit de Mme Romana Kofler de la Slovénie et de M. Jamshid Gaziyev de l'Ouzbékistan. Nous avons maintenant accueilli M. Werner Balogh de l'Autriche et je peux vous signaler que Werner était expert associé au Bureau pendant la préparation d'UNISPACE III et ça a été l'un des principaux animateurs du Forum de génération spatiale. Mme Virginia Ofodou du Nigeria a quitté le Bureau pour jouir d'une retraite bien méritée après 25 ans de services aux Nations Unies. Mme Ofodou a travaillé pour le Bureau des affaires spatiales lorsqu'il s'est installé à Vienne en 1993. Nous avons beaucoup apprécié son travail, en particulier lorsqu'elle jouait un rôle d'aide à la rédaction au Bureau. Nous lui souhaitons une retraite heureuse. C'est avec plaisir que je peux vous signaler que Mme Lilian Hernandez du Costa Rica occupe maintenant le poste que quitte Mme Ofodou.

Enfin, il y a Gorg Madden, expert associé qui vient de se joindre à nous le mois dernier pour renforcer les activités liées au Programme SPIDER sur lequel je reviendrai d'ailleurs tout à l'heure. Enfin, c'est avec un grand plaisir que je vous signale que Mme Natercia Rodriguez a donné naissance à une petite fille en octobre de l'année dernière et est en congés de maternité jusqu'au mois d'octobre de cette année. J'ajouterai qu'elle vient de temps en temps au Bureau pour nous aider de toute façon et nous présenter son bébé.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le Bureau a continué d'appuyer la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. C'est une activités extrêmement prioritaire pour le Bureau et nous avons obtenu des résultats concrets importants en 2006 à cet égard. Par souci de brièveté je n'en mentionnerai que deux. Comme vous le savez, dans sa résolution 61/110, l'Assemblée générale avait décidé de mettre sur pied la plateforme des Nations Unies de données

spatiales pour la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence, le Programme SPIDER qui est un programme relevant du Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales. Ce Programme pour 2007-2009 et le plan de travail 2007 ont été examinés et adoptés durant la dernière session du Sous-Comité scientifique et technique. Le Bureau a déjà commencé à réaliser les activités définies dans ce plan de travail tout en s'employant à mettre en place les bureaux de Beijing et de Bonn ainsi qu'un bureau de liaison à Genève.

Le Bureau a préparé et va distribuer un rapport sur le nouveau programme qui pourra être examiné par le Comité, et nous présenterons également pour que le Comité puisse l'examiner, le projet de plan de travail 2008-2009 auquel on est en train d'apporter la touche finale sur la base des indications relatives aux engagements fournis jusqu'à présent par les États membres. Une réunion des parties prenantes aura lieu lundi prochain précisément à cette fin.

En février de cette année, dans les coulisses de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique le Bureau a appuyé une réunion officieuse du Comité international sur les systèmes de navigation mondiale par satellite pour préparer la deuxième réunion qui doit avoir lieu à Bangalore en Inde du 4 au 7 septembre et pour préparer les groupes de travail qui pourront s'occuper des différents modules. C'est avec plaisir que je signalerai que le Comité a également appuyé une autre réunion préparatoire de ce groupe le 5 de ce mois qui avait pour objectif d'examiner d'autres questions liées à la préparation du plan de travail à la deuxième réunion. Le plan de travail de l'ICG est présenté dans le document A/AC.105/879. Voilà donc des résultats concrets du travail remarquable réalisé par l'équipe sur la gestion des catastrophes et par le groupe d'experts qui a déterminé dans quelle mesure il était possible de mettre sur pied ce programme, et du travail également réalisé par l'équipe sur le GNSS et par les fournisseurs et utilisateurs des systèmes correspondants. Il s'agit là de deux résultats très concrets du travail réalisé par le Comité et nous sommes très fiers d'ailleurs du travail que nous avons pu faire pour aider les équipes à cet égard.

Pour ce qui a trait maintenant au Programme SPIDER, j'ai noté dans les déclarations qui ont été faites pendant l'échange de vues général, que d'un côté beaucoup de pays appuient le Programme SPIDER et le travail qui peut être fait grâce à lui, mais en même temps on a beaucoup d'attentes quant au travail qui pourrait être réalisé grâce à SPIDER. Il y a notamment une déclaration qui a été faite par notre collègue et ami de la CESAP. Ce que j'ai noté également c'est que au sein du système des Nations Unies, il y a des réseaux et CESAP a constitué un réseau qui pourrait jouer un grand rôle en matière de coordination d'activités comme celles que va réaliser SPIDER. L'une des principales idées ayant présidé à la mise en place de SPIDER c'était l'idée que justement la coordination était un élément important de ces activités. Ça c'était une idée que je voulais vous soumettre.

Il y a beaucoup de travail qui se fait et la coordination de tout cela sera une tâche très importante et il faudra que nous travaillons ensemble pour nous assurer que d'un côté on ne fait pas deux fois la même chose et en même temps que nous profitons des synergies pouvant découler du travail réalisé par toutes les entités qui sont déjà en place.

Monsieur le Président, la Section des applications spatiales du Bureau avec l'aide de la Section des services et de la recherche a été également très active cette année. Entre autres choses, cette section a organisé 11 ateliers au titre du Programmes des Nations Unies sur les applications spatiales en 2006. L'expert sur les applications spatiales vous donnera davantage de détails à ce propos et à propos des autres activités du Programme, notamment les activités prévues pour 2008.

Je voudrais simplement ajouter que je suis très fier de tous mes collègues qui ont pu réaliser tout ce travail, tout en faisant beaucoup d'autres choses dont le Bureau doit s'occuper, ça représente vraiment une charge de travail très importante. En appuyant le travail du Comité et de ses organes subsidiaires en 2006, le personnel de la Section des services au Comité et de la recherche a été très occupé l'année dernière. Le Bureau a préparé beaucoup de documents et publications pour le Comité, les Sous-Comités et leurs groupes de travail ainsi que pour la réunion interinstitutions sur les activités spatiales.

Le Bureau a également répondu à de nombreuses demandes d'information provenant d'autres organes membres des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales ou non gouvernementales, et a contribué à des activités visant à promouvoir les activités du Comité, s'est occupé du site web du Bureau et a coordonné différentes expositions au Centre international de Vienne. Il y a différentes autres choses qui ont été faites et que je ne mentionnerai pas ici. Là encore je suis très fier du travail réalisé par les membres de cette section, parce que comme vous le savez, au début quand j'ai parlé des changements de personnel, vous avez remarqué que dans cette Section des services au Comité, plus de la moitié des membres de ce groupe sont depuis moins d'un an au Bureau mais ont fourni néanmoins un travail remarquable.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau a continué de promouvoir la compréhension, l'acceptation et la mise en œuvre des traités et principes des Nations Unies concernant l'espace afin d'appuyer l'échange d'informations en matière juridique et pour encourager la possibilité de fournir davantage de possibilités d'éducation en matière de droit de l'espace.

Le Bureau a organisé le cinquième Atelier des Nations Unies visant à renforcer les capacités en droit de l'espace, intitulé "Statut, application et développement progressif du droit spatial international et national". Cet atelier a eu lieu à Kiev en Ukraine en novembre 2006. Il était organisé de concert avec le Gouvernement de l'Ukraine et le Centre international du droit spatial. Environ 80 personnes représentant 21 pays ont participé à cet atelier. Plus de 30 communications ont été présentées par des représentants des pays de la région ainsi que du Brésil, du Canada, de la France, des Pays-Bas, du Nigeria et des États-Unis d'Amérique. Je voudrais sincèrement remercier le Gouvernement de l'Ukraine et le Centre international du droit de l'espace qui ont présenté des experts qui ont participé et qui ont couvert les frais de participation des représentants de pays en développement et qui nous ont permis également de disposer d'excellentes installations.

Monsieur le Président, en 2006 le Bureau a également fourni des services de secrétariat aux réunions du Groupe des 15. Il s'agissait de cinq membres des bureaux antérieurs, des cinq membres des bureaux actuels et des cinq membres des prochains bureaux du Comité. Notre Bureau est très heureux d'appuyer ce groupe qui représente six années de mémoire institutionnelle et d'accumulation des connaissances pour ce qui est des organes intergouvernementaux. Et je voudrais dire qu'il serait bon que le Comité envisage d'inclure les noms de tous les cinq futurs membres du Bureau pour 2008-2009 dans son rapport sur la présente session.

Comme on s'en souviendra, le Comité s'est entendu sur les nominations de Ciro Arévalo Yepes de la Colombie, Suvit Vibulsresth de la Thaïlande et Filipe Duarte-Santos du Portugal pour les postes de président, vice-président et deuxième vice-président rapporteur du Comité. Ainsi que sur les noms de Aboubekr-Seddik Kedjar de l'Algérie, en tant que président du Sous-Comité scientifique et technique, et de Vladimir Kopal pour le poste de président du Sous-Comité juridique pour la période 2008-2009.

Mesdames, Messieurs, le Bureau continue de renforcer la coordination des activités liées à l'espace au sein du système des Nations Unies. Nous organisons les activités de la réunion interinstitutions sur les activités spatiales qui se réunit chaque année pour échanger des renseignements et coordonnées des activités liées à l'espace entre les entités des Nations Unies. La 27ème session a eu lieu à Vienne du 17 au 19 janvier 2007. Y ont participé les représentations de 13 entités des Nations Unies. Au cours de cette séance, ont été présentées des informations relatives aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses organes subsidiaires et on a attiré particulièrement l'attention des participants sur les idées de ces organes intergouvernementaux en ce qui concerne la coordination interinstitutions.

Pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III, la réunion a noté de nombreuses synergies entre ce qui est fait par les entités des Nations Unies et les activités prévues au titre du nouveau Programme des Nations Unies, le Programme SPIDER et les activités également du Comité international sur le système mondial de navigation par satellite. Il y a eu également le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités au sein du système des Nations Unies qui a été distribué aux délégations, de même que le rapport sur le travail de la réunion interinstitutions. Ces rapports montrent la mesure dans laquelle les activités liées à la technologie spatiale sont devenues des outils essentiels pour ce qui est d'appuyer toutes sortes d'activités des Nations Unies en vue de faciliter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement.

J'invite les délégations à examiner la brochure intitulée "Solutions spatiales aux problèmes du monde; comment la famille des Nations Unies utilise la technologie spatiale pour atteindre les objectifs du développement?" La brochure est disponible sur papier en anglais, français, espagnol et arabe. Elle est aussi disponible sous forme électronique sur le site web du Bureau. Lors de la dernière journée de cette réunion interinstitutions, il y a eu une demi-journée de sessions officieuses réalisées à l'intention des membres du Comité, des représentants de 13 entités et de 29 États membres ont échangé des idées au sujet de l'utilisation des données géospatiales d'origine spatiale pour contribuer au développement durable au sein du système des Nations Unies. C'est avec plaisir que je peux signaler que ce sujet a été choisi par la réunion interinstitutions en vue du nouveau point de l'ordre du jour qui a été placé à l'ordre du jour du Comité cette année.

De telles sessions s'avèrent un élément très important pour ce qui est de la coopération entre le Comité et la réunion interinstitutions et c'est pourquoi je voudrais profiter de cette occasion pour inviter les délégations à proposer au secrétariat des

questions qu'il leur paraîtrait intéressant d'examiner lorsqu'une session de même nature, d'une demi-journée également, sera organisée l'année prochaine. Ces propositions pourront être alors discutées avec les coordonnateurs de la réunion interinstitutions pour voir ce qui pourra intéresser les membres du Comité et les entités du système des Nations Unies. La 28ème session sera organisée par UNITAR et UNOSAT à Genève du 16 au 18 janvier 2008.

Monsieur le Président, le Bureau a poursuivi sa coopération avec les organisations gouvernementales internationales et les ONG qui s'occupent de l'espace. Je ne mentionnerai que certaines des activités correspondantes. Le Bureau a collaboré avec la Charte internationale sur l'espace et les grandes catastrophes depuis juillet 2003. Il s'agit de mécanismes permettant à toutes les entités membres du système des Nations Unies de recevoir des données satellitaires et des produits et des valeurs ajoutées. Ce Bureau a un service de réponse 24h/24 qui est utilisé par les organes membres des Nations Unies pour envoyer par fax leurs demandes d'images. En 2006, il y a eu 11 demandes qui ont été reçues émanant du Programme alimentaire mondial, du Bureau du coordonnateur aux affaires humanitaires, de la FAO, du Programme des Nations Unies pour le développement, et du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Ce qui veut dire qu'en tout, la Charte a été utilisée 33 fois par le système des Nations Unies. Je voudrais rendre hommage à UNOSAT qui a réalisé un grand nombre des produits de valeur ajoutée.

Je voudrais également dire que notre Bureau voudrait remercier la Fédération astronautique internationale ainsi que l'Institut international du droit de l'espace pour leur aide en ce qui concerne la préparation de la publication annuelle intitulée "Highlights in Space". Le Bureau exprime également sa reconnaissance au Comité sur la recherche spatiale pour sa contribution à cette publication une année sur deux.

Nous sommes très heureux également de l'excellente coopération que nous recevons de la Fédération astronomique internationale et des pays hôtes à l'occasion de l'organisation des ateliers Nations Unies/FAI qui sont réalisés en même temps que les congrès astronautiques internationaux. Chaque année, cette coopération permet aux participants de quelque 30 pays en développement d'être associés aux activités de ce congrès. En 2006, il a eu lieu à Valence en Espagne, et le prochain aura lieu cette année à Iderabad en Inde.

Pour ce qui a trait au service d'information international sur l'espace, le site web du Bureau est le principal endroit qu'utilise ce service tout en fournissant aux États membres des outils de référence tels que l'index en ligne des objets lancés dans l'espace, la base de données nationale sur le droit de l'espace ainsi que la base de données sur la situation des différents traités. Le site web présente également les textes des traités et différentes résolutions ou autres documents de l'Assemblée générale qui sont présentés dans toutes les langues officielles de l'Organisation et je voudrais profiter de cette occasion pour inviter les États membres à fournir les textes de leurs textes juridiques nationaux qui pourront ainsi être placés dans le site web.

Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je peux signaler que le Bureau a préparé une page web spéciale visant à aider les États membres à avoir accès aux documents de distribution limitée qui seront soumis aux délégations lors de la présente session. L'adresse figure dans un document qui a été distribué à toutes les délégations.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, en 2006, le BSCI a réalisé une inspection des pratiques de gestion et d'administration du Bureau et je voudrais vous signaler que le Bureau a commencé à appliquer certaines des recommandations présentées par le BSCI. Le rapport du BSCI a été distribué, il s'agit du document de conférence 3.

En ce qui concerne les activités de vulgarisation, comme lors des années antérieures, le Bureau a continué de chercher à sensibiliser le public quant aux avantages que peuvent présenter les applications spatiales et essayer d'intéresser également les jeunes.

L'exposition permanente sur l'espace attire des visiteurs de tous les âges mais surtout les jeunes et reste un des points saillants des visites organisées par UNIS. En 2006, plus de 47 000 visiteurs ont participé aux visites organisées par l'UNIS. Le Bureau voudrait remercier les États membres et les agences spatiales qui ont contribué à l'exposition permanente sur l'espace.

En plus de l'exposition permanente, en juin 2006, le CIV a accueilli une exposition du Gouvernement de l'Allemagne sur l'imagerie tridimensionnelle concernant la planète Mars. Je remercie le Gouvernement de l'Allemagne qui a déployé des efforts de façon à ce que cette manifestation soit couronnée de succès. Je tiens à ajouter que l'Allemagne présente cette exposition au siège à New York, alors que nous nous retrouverons.

Dans le cadre de la Semaine spatiale mondiale 2006 dont le thème était "L'espace pour sauver des vies", le Bureau et l'UNIS ont invité les

enfants de 6 à 10 ans au CIV. Les enfants ont été informés par des experts du Bureau et de l'Agence spatiale autrichienne sur la technologie satellitaire et ont participé à une conférence modèle sur l'espace extra-atmosphérique du type UNISPACE et nous remercions l'Agence spatiale autrichienne pour son assistance. Je remercie également l'UNIS pour son aide dans ce contexte.

Dans le cadre des activités d'information et de promotion de l'Année héliophysique internationale 2007, le Bureau a distribué plus de 8 000 brochures dans toutes les langues de l'ONU et à tous les pays, à savoir 192 pays au sein de l'ONU. En outre, nous avons distribué plus de 2 000 DVD gratuitement commémorant 15 ans de fonctionnement du télescope spatial Hubble. Le Bureau remercie l'ESA et l'Observatoire européen du Sud d'avoir donné ces DVD.

Cette année nous célébrons 50 ans du Comité avec le soutien généreux des États membres et des organisations, le Bureau a organisé un certain nombre de manifestations au cours de la présente session. Dans ce contexte, je remercie les États et les organisations qui ont participé à ces manifestations de façon à ce que la session soit vraiment mémorable. Un programme de manifestations spécial a été mis à disposition de toutes les délégations. Je tiens à ajouter qu'en plus de ce programme de manifestations, le Bureau organise demain une visite spéciale destinée à des enfants, ce sont les enfants des employés du Centre de Vienne et ce sont les enfants qui pourront visiter l'exposition. Ceci sera suivi par le visionnement du documentaire sur l'espace. Tout ceci est destiné donc aux enfants de tous les employés travaillant au Centre international de Vienne. Finalement, le Bureau remercie les effectifs des services de sûreté et de sécurité, le service de gestion des bâtiments et l'UNIS pour leur aide dans le contexte de l'organisation de ces manifestations spéciales.

Le Bureau a coopéré avec l'Administration postale de l'ONU pour la conception de trois timbres sur le thème de "L'espace et l'humanité" de façon à commémorer les anniversaires de cette année. Ces timbres seront lancés simultanément à New York, Genève et Vienne en octobre 2007. A Vienne le lancement de ces timbres coïncidera avec les manifestations organisées par le Bureau dans le cadre de la Semaine spatiale et pour ce qui est de New York, ceci coïncidera avec la réunion de la Quatrième Commission qui examinera les questions atmosphériques et spatiales.

Monsieur le Président, cette année est une année vraiment spéciale à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'ère spatiale, car cette année marque le quarantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur l'espace extra-atmosphérique et le cinquantième anniversaire de l'Année géophysique et la cinquantième session du Comité. Il ne faut pas perdre de vue cette importance et il s'agit également de sensibiliser l'opinion publique aux applications spatiales. Le Bureau coopèrera avec le Comité de façon à améliorer la condition humaine notamment par le renforcement des capacités des pays en développement de façon à ce qu'ils puissent profiter des retombées bénéfiques.

Merci.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Camacho, merci M. le Directeur du Bureau des affaires spatiales pour votre rapport très complet qui informe les délégations de toutes les activités conduites par le Comité. Je dois dire que je souhaite aussi profiter de cette occasion pour vous redire à quel point le Comité apprécie et a apprécié au cours de ces dernières années le travail considérable que vous avez conduit en tant que Directeur du Bureau des affaires spatiales et en soutien aux activités du Comité et de ses deux Sous-Comités.

Je pense que beaucoup de nos collègues ici présents voudront s'associer à l'hommage que nous voulons vous rendre.

J'ai noté deux demandes d'intervention au cours de votre exposé, l'une de l'Ambassadeur Raimundo González du Chili et l'autre de l'Ambassadeur Ciro Arévalo de la Colombie. M. González.

M. R. GONZÁLEZ ANINAT (Chili) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci, Monsieur le Président. Nous devons saisir cette occasion qui nous est ainsi donnée à la suite de l'exposé de M. Camacho pour tout d'abord le remercier chaleureusement de ce rapport tellement exhaustif qu'il vient de nous présenter. Je dirai que cette déclaration de M. Camacho nous indique ainsi comment il a géré de façon de maître les travaux du Bureau des affaires spatiales. Ce rapport nous montre comment il a vraiment piloté le Bureau des affaires spatiales et ce faisant il n'a jamais perdu de vue les problèmes se posant dans les pays en voie de développement. Nous nous félicitons du soutien qu'il nous a apporté au fil des années écoulées. Nous l'en remercions chaleureusement et nous espérons que la personne qui le remplacera s'inscrira dans le droit fil des activités réalisées par son prédécesseur.

Je dois dire que nous espérons vivement que l'on œuvrera également dans le sens des pays en développement au sein du Bureau des affaires spatiales. Mais ce faisant, je souhaiterais également féliciter Mme Herman qui m'a beaucoup aidé lorsque j'ai assumé la présidence du Sous-Comité juridique et grâce à son aide, je dois dire que cette

personnalité m'a beaucoup aidé dans mes fonctions. C'est une personnalité qui était disponible en permanence, notamment en ce qui concerne les délégations et ma délégation. Je félicite également Mme Alice Lee, experte dans les applications spatiales, que l'on doit mentionner également. Je vois également Imelda assise au premier rang qui est une grande collaboratrice également. En deuxième rangée, il y a également des personnalités dont je ne connais pas les noms, et moi qui ai assumé la présidence du Sous-Comité juridique, j'ai pu vraiment m'acquitter de ma fonction grâce à la collaboration de toute l'équipe de M. Camacho. Merci à tous et grand merci à Sergio. Il ne va pas nous manquer car nous continuerons à coopérer avec lui à l'avenir. Grand merci.

Le PRÉSIDENT: Merci M. González pour votre intervention. Je pense que *[inaudible]*.

Je donne maintenant la parole à M. Ciro Arévalo pour la Colombie.

M. C. AREVALO-YEPES (Colombie) *[interprétation de l'espagnol]*: Merci, Monsieur le Président. Je m'associe aux paroles très éloquentes de la Présidence ainsi que de l'Ambassadeur González en ce qui concerne les travaux réalisés par le Bureau des affaires spatiales. Je dirai que la caractéristique d'une bonne gestion c'est surtout la gestion des ressources humaines. Je dois dire que l'on connaît les qualités de Sergio dans ce contexte. Il s'agit d'une équipe très consolidée, pleine d'engagement et de dévouement. On a cité Niklas, Alice, Imelda et tous les membres de l'équipe de Sergio Camacho font partie de cette équipe tellement soudée. Je dois dire que c'est ce petit groupe qui doit réaliser un mandat si ambitieux. Et je dirai qu'il y a vraiment une asymétrie impressionnante en la matière mais ceci nous montre la force de cette équipe qui œuvre comme une famille unie et j'espère que le successeur de M. Camacho s'inscrira dans le droit fil de la gestion qui a eu lieu jusqu'à ce jour.

Je serai très bref, Monsieur le Président. J'ai pris dûment note de la présentation de Sergio Camacho, et ce faisant je tiens à mettre en exergue deux ou trois points importants. Tout d'abord, la question de la plateforme SPIDER. J'ai l'impression qu'au Bureau se consolide un projet opérationnel car il y a beaucoup d'attentes entourant cette plateforme SPIDER. En effet, on a créé une plateforme sans double emploi et il y a également une participation régionale de la part des régions qui sont directement affectées par cette plateforme et nous aurons donc un centre personnel dans les pays en développement et il est bon d'avoir également des tentacules opérationnelles dans les différentes régions.

J'en arrive maintenant au SNGG et je dirai que l'un des legs les plus importants c'est le GNSS et je dirai que là on a réalisé un travail énorme dans le cadre du GNSS. Je pense qu'il devrait y avoir une participation accrue de la part des pays, notamment à l'ICG et je dirai que l'on devrait ouvrir les travaux à davantage de pays de façon à ce que les différents pays s'approprient également les travaux de ce Comité. Mon pays quant à lui souhaiterait lui aussi participer aux travaux de ce groupe.

J'en arrive maintenant aux applications spatiales et ici on s'intéresse au développement du droit spatial. Alice a réalisé un excellent travail à cet égard et je dirai que pour ce qui est de l'avenir, puisqu'il s'agit d'une session consacrée également à la réflexion, on pourrait peut-être structurer de façon plus consolidée le volet applications spatiales, de façon à avoir un département de coopération technique, pour ce qui est d'un avenir peut-être pas très proche de façon à ce que l'on puisse également concrétiser la participation de toutes les parties prenantes dans le secteur spatial.

J'en arrive à un quatrième point. Nous avons le Bureau comme organisme de consultation pour ce qui est des pays en développement. Ceci est un facteur fondamental, car lorsque nous avons élaboré la législation portant création du Centre spatial de la Colombie, nous avons frappé à la porte du Bureau des affaires spatiales.

J'en arrive à un cinquième point, Monsieur le Président, c'est le Groupe des 15. Sergio a vraiment raison, on a ainsi créé une mémoire institutionnelle avec six ans d'expérience, et je dirai que maintenant il faudra envisager davantage la possibilité de consulter des documents nous permettant de mieux connaître les tenants et les aboutissants et pour mieux connaître également les différents acteurs au sein du système de l'ONU. Je pense que l'on doit évidemment insister sur ce caractère de mémoire institutionnelle. Le COPUOS étant quant à lui l'instance en dernier recours pour ce qui est des questions spatiales. Je pense que pour ce qui est de la liste des différentes personnalités, il est bon de publier le nom du Bureau à venir.

J'en arrive maintenant à la diffusion des acquis. Je dirai que ceci exige beaucoup de ressources humaines au niveau du Bureau des affaires spatiales. Je vois que tout d'abord il faut essayer de sensibiliser l'opinion publique. C'est un travail inlassable qui doit être réalisé et je pense que l'on doit fournir des informations, des petits opuscules, etc. Le Dr Camacho l'a dit, il l'a souligné. En effet, nous avons également la structure de la réunion intergouvernementale et ici nous avons constaté que ce sont des réunions importantes. Tout ceci de façon à pouvoir diffuser

des informations, ceci est important pour Vienne et également dans les autres sièges de l'ONU. Ceci permettrait de resserrer les rangs avec les États membres. Pour ce qui est de ces réunions interinstitutions, elles devraient avoir lieu dans le cadre des sessions ordinaires du COPUOS. Je félicite le Bureau des affaires spatiales qui a si bien organisé cette session mémorable pour célébrer ces différents anniversaires et je tiens à rendre hommage une fois de plus à mon très cher ami, M. Camacho.

Le PRÉSIDENT: Je remercie l'Ambassadeur Ciro Arévalo pour d'une part les félicitations qu'il adresse au Directeur du Bureau, mais aussi pour les commentaires très positifs qu'il nous a apportés sur un certain nombre d'éléments du rapport du Directeur.

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué collègue représentant du Nigeria.

M. D.O. EBIRERI (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]*: Nous nous associons aux préopinants en rendant hommage au Bureau des affaires spatiales eu égard au rapport dont nous sommes saisis. Je souhaiterais un éclaircissement concernant les enfants qui sont invités aux actes commémoratifs. Nous voudrions savoir comment le Bureau a opéré la sélection pour inviter les enfants à ces différents actes commémoratifs. Pourquoi est-ce que je m'exprime? Il faut voir ceci dans le contexte du renforcement des capacités dans les pays en développement. S'il s'agit de sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge, il s'agit de savoir d'où viennent ces enfants et comment ils ont été sélectionnés.

Le PRÉSIDENT: Merci au distingué représentant du Nigeria. Peut-être que le Directeur va pouvoir répondre à votre question.

M. S. CAMACHO (Bureau des affaires spatiales) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Dans un souci de concision je n'ai mentionné qu'une seule activité qui s'est tenue ici à Vienne en même temps que la Semaine spatiale. Les enfants qui sont venus venaient d'Autriche et des pays limitrophes. Nous n'avions aucune ressource à notre disposition, ils sont venus à partir de leurs écoles en car. Autre chose que nous avons fait, c'est que nous avons coopéré avec l'UNESCO et ce faisant nous avons organisé des camps spatiaux ou des camps de l'espace l'année dernière au Nigeria, nous avions trois villes différentes au Nigeria, et de concert avec l'UNESCO, c'est l'UNESCO qui a mis l'accent sur le volet pédagogique concernant les enfants et je dois dire que nous-mêmes nous n'avons pas ces compétences sur le plan pédagogique. L'année dernière, nous avons organisé un tel camp en Colombie, et cette année, il y a environ un mois, nous avons organisé un tel camp, non, je me reprends, on ne l'a pas fait ce camp-là, c'était un camp organisé exclusivement par l'UNESCO, avec la JAXA. Il y en a eu un en Équateur. L'année dernière, en 2006, nous avions quelque chose d'analogue organisé au Viet Nam.

Quelle est notre intention? Il s'agit de coopérer avec nos partenaires de façon à couvrir les différentes régions. Dans un souci de concision, je n'ai pas mentionné toutes ces manifestations dans le rapport, je n'en ai mentionné qu'une seule.

Le PRÉSIDENT: Merci M. Camacho pour ces précisions. Je vais donner maintenant la parole à notre distinguée collègue représentante du Brésil.

Mme C. L. R. RIBEIRO MOURA (Brésil) *[interprétation de l'anglais]*: Le Brésil s'associe aux préopinants et remercie M. Camacho pour sa déclaration très complète. Nous rejoignons les points qui ont été soulignés par le Chili et la Colombie dans ce contexte. Pour ce qui de SPIDER, nous notons, comme l'a dit l'Ambassadeur de la Colombie que le Bureau ne devrait pas faire de double emploi avec d'autres organisations. Je dirai que pour ce qui est des autres questions soulevées par l'Ambassadeur Arévalo sont importantes, une plus vaste participation des États au CIG et ensuite le développement du droit de l'espace. Ensuite pour ce qui est du Groupe des 15, nous sommes d'accord pour dire que la coordination avec d'autres délégations pourrait être améliorée de façon à avoir davantage de transparence et ainsi mieux diffuser le processus de prise de décision, ensuite, tout ce qui concerne la sensibilisation de l'opinion publique avec les enfants. Là aussi, vous avez entièrement raison. En ce qui concerne le nouveau point soulevé par M. Camacho intitulé "Coopération internationale pour promouvoir les données pour ce qui est d'un développement durable", ceci est une initiative du Brésil et le Directeur de l'Institut brésilien l'INPI sera ici à Vienne pour faire une présentation en la matière.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie pour votre intervention. Avons-nous d'autres demandes d'intervention ou de questions suite au rapport présenté par le Directeur du Bureau des affaires spatiales? Je n'en vois pas. Donc, à nouveau je remercie le Directeur pour son rapport très complet et je vous propose que nous concluions ainsi l'examen du point 4 de notre ordre du jour, quitte d'ailleurs à le rouvrir la semaine prochaine si nous avons d'autres demandes d'intervention de certaines délégations qui relèvent de ce point-là.

Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques (point 5 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Nous allons maintenant passer au point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Au paragraphe 36 de la résolution 61/111 du 14 décembre 2006, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre à titre prioritaire l'examen des moyens de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques et de lui en rendre compte à se soixante-deuxième session, et elle est convenue que ce faisant, le Comité pourrait envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques, et la Conférence des dirigeants africains sur l'application des sciences et techniques spatiales au développement durable ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

Sous ce point de l'ordre du jour, le premier orateur sur ma liste et qui souhaite s'exprimer est le distingué représentant des États-Unis, M. Ken Hodgkins.

M. K. HODGKINS (États-Unis d'Amérique) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation une fois de plus se félicite de la possibilité qui lui est donnée d'examiner ces questions de façon à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques. C'est en 1985 lors de la vingt-huitième session que l'on a examiné ceci pour la première fois. Depuis lors, nous avons assisté à des développements très positifs pour ce qui est des travaux du Comité et de l'exploration pacifique de l'espace extra-atmosphérique. À ce jour, il y a une coopération internationale sans précédent. Les États-Unis ont des antécédents de coopération dans le domaine spatial civil avec ses partenaires. Ces 50 dernières années, les États-Unis ont conclu plus de 5 000 accords avec 100 nations et organisations internationales. Chaque année il y a davantage de coopération.

Au cours de l'année écoulée, la NASA a signé 67 accords internationaux avec des entités gouvernementales et non gouvernementales en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe, Asie, Afrique et Australie. Le nombre de nations investissant dans les activités spatiales augmente régulièrement et nous avons une présence du secteur privé importante dans l'espace extra-atmosphérique.

Depuis notre dernière réunion, les États-Unis se sont lancés dans différentes entreprises bilatérales avec des retombées positives pour ce qui est des essais pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Le groupe de travail Inde/États-Unis s'est tenu les 27, 28 février 2007. Le groupe de travail est un mécanisme permettant de renforcer la coopération, comprendre les procédures gouvernementales et faciliter la coopération en tenant compte de questions dans les meilleurs délais.

En décembre 2006, les États-Unis et la Russie ont continué les consultations au niveau gouvernemental en établissant la comptabilité radio fréquence et l'interopérabilité entre le GPS et le XANAS. Des entretiens analogues ont eu lieu le mois dernier avec le Japon avec l'interopérabilité GPS *[??]*. La deuxième réunion de la Commission européenne/États-Unis et du dialogue s'est tenue à Washington le 23 janvier. Les États-Unis et la France ont signé un accord cadre pour la coopération spatiale civile.

Dans une perspective plus vaste les États-Unis ont des contacts avec d'autres nations en vue de la coopération internationale dans le contexte de la vision pour ce qui est de l'exploration spatiale américaine. Notre objectif consiste à promouvoir des objectifs d'exploration spatiale communs et également des missions exploratoires spatiales complémentaires dans le contexte du développement de nouvelles technologies qui donneront de nouvelles possibilités d'exploration et de découverte. Les États-Unis œuvrent par le biais du GEO avec les autres 69 membres, la Commission européenne et 46 organisations participantes pour établir un GEOSS. La vision du GEO pour le GEOSS consiste à prendre des décisions dans l'intérêt de l'humanité sur une base informée grâce à des informations complètes et régulières de la Terre.

Les États-Unis appuient le travail du Comité sur les satellites d'observation terrestre et ce Comité CEOS a été reconnu comme étant le principal mécanisme de coordination du segment spatial. Le service géologique des États-Unis assure actuellement la présidence de ce CEOS. À la lumière de ces événements et du travail réalisé par le Comité des Nations Unies pour l'utilisation pacifique de l'espace, ma délégation n'est pas vraiment convaincue qu'il soit nécessaire pour le Comité de se pencher sur les questions concernant la militarisation de l'espace. On ne manque pas de mécanismes multilatéraux s'occupant de questions liées au désarmement. Le Comité n'a pas été créé pour s'occuper du désarmement. Il y a près de 40 ans, les États-Unis et 19 autres pays ont présenté la résolution 1348 qui crée le Comité ad hoc sur les utilisations pacifiques de l'espace. Cette résolution constitue une étape en avant importante pour la communauté mondiale car c'était le seul organisme

créé par l'Assemblée générale pour examiner la coopération internationale en matière d'utilisation pacifique de l'espace. À cette époque, ce concept qui reste tout à fait valable aujourd'hui, était de faire du Comité l'organe de l'Assemblée générale s'occupant exclusivement de la promotion et de la coopération internationales en matière d'utilisation pacifique, et il est clair que c'était quelque chose qui était tout à fait indépendant de l'examen des questions de désarmement qui étaient plutôt concernées par des tribunes comme la Première Commission de l'Assemblée générale, la Conférence sur le désarmement de Genève.

Le Comité a joué un rôle notable pour ce qui est de la coopération spatiale et constitue une tribune sans équivalent pour ce qui est de l'échange d'information entre pays développés et pays en développement. À notre avis, il y a d'excellentes possibilités de renforcer la coopération internationale en appliquant le mandat du Comité. Pour nous, la façon de faire en sorte que l'on utilise l'espace à des fins pacifiques a permis d'obtenir d'importants résultats relativement à la revitalisation du Comité et notamment, il y a la question du renforcement de la coopération internationale pour laquelle il est nécessaire que le Comité puisse améliorer la façon dont il fonctionne et on a pu voir cela se refléter dans la restructuration de l'ordre du jour des Sous-Comités scientifique et technique et juridique. On a vu également ce qu'il en était des questions touchant l'organisation d'UNISPACE III, l'ajout de nouveaux points à l'ordre du jour du Comité et l'examen des développements récents en matière de programme de recherche et de sauvetage, notamment. Une indication de la réussite des efforts de revitalisation du Comité est la pertinence croissante du travail du Comité pour la communauté internationale. Comme on peut le constater d'ailleurs au nombre croissant d'organisations intergouvernementales ou d'ONG et d'entreprises privées qui cherchent à participer aux travaux du Comité. C'est là quelque chose d'extrêmement positif. La présence d'entités non gouvernementales et la façon dont les experts sont tout à fait prêts à participer aux activités montre que ce Comité et ses Sous-Comités peuvent jouer un rôle très important pour l'avenir.

Monsieur le Président, l'examen des façons de faire en sorte que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques est une priorité pour ma délégation. Il y a de nombreuses possibilités d'atteindre ce noble objectif. Nous pensons qu'il y a plusieurs choses que l'on peut envisager à cet égard. Le paragraphe 22 de la résolution 61/111 qui a été adopté par l'Assemblée générale l'année dernière note que le Gouvernement de l'Équateur a accueilli la Cinquième Conférence spatiale des Amériques en juillet 2006 et que le Gouvernement du Guatemala accueillera la VI^{ème} Conférence en 2009.

Nous sommes heureux d'avoir participé à la Conférence de Quito et les résultats de cette réunion ont été extrêmement encourageants et les États-Unis seront heureux de participer à la prochaine conférence. À cet égard, nous pensons que l'on pourrait utiliser ce point de l'ordre du jour pour examiner les façons de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur l'expérience acquise à l'occasion de la Conférence spatiale des Amériques.

Un autre domaine qui pourrait donner des résultats positifs sera l'examen du rôle que la technologie spatiale pourrait jouer pour ce qui est de l'application des recommandations découlant du Sommet mondial sur le développement durable. Dans notre point de vue, le Sommet a permis de voir l'utilité de la technologie spatiale pour le développement durable. Suite à cela 12 références spécifiques ont été rajoutées au plan de mise en œuvre du Sommet sur le développement durable relativement au rôle précieux des observations spatiales.

Suite à ce Sommet mondial sur le développement durable, les États-Unis travaillent par l'entremise du CEOS, l'un des partenaires reconnus du Sommet mondial sur le développement durable, pour entreprendre diverses activités et organiser différentes manifestations visant à se pencher sur des questions prioritaires comme l'éducation à la formation, la gestion des ressources en eau et l'utilisation des outils d'information géographique. Il y a certainement des synergies entre les recommandations du Sommet mondial et certaines de celles d'UNISPACE III, sur lesquelles on pourrait travailler dans le contexte du Comité.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Hodgkins pour son intervention au nom des États-Unis et pour les suggestions qu'il nous présente pour poursuivre nos travaux dans ce domaine, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques".

Je vais maintenant donner la parole à notre distingué délégué représentant de l'Inde, M. Sundararamaiah.

M. V. SUNDARARAMAIAH (Inde) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, merci. Les programmes d'application utilisant les actifs spatiaux ont prouvé leur viabilité au cours des quatre dernières décennies pour ce qui est des avantages qu'ils peuvent apporter à la société et les gens se sont rendu compte que l'utilisation efficace des programmes d'application spatiale est très

importante pour ce qui est de la prospérité et du développement d'un pays. Avec la dépendance croissante sur les systèmes spatiaux pour ce qui est du développement durable, chacun devrait se donner pour responsabilité de faire en sorte que l'espace soit utilisé exclusivement à des fins pacifiques.

Monsieur le Président, le programme spatial de l'Inde est axé sur les applications et cherche surtout à favoriser le développement national. Comme la majorité des pays en développement, les programmes d'application de notre pays font appel à la télédétection, à la communication et aux satellites météorologiques. Les activités en matière d'applications spatiales de notre pays en développement sont axées sur les actifs spatiaux qu'ils possèdent, sur la sécurité de ces actifs et en effet, il faut insister là-dessus si l'on veut pouvoir tirer tous les avantages possibles de l'exploration de l'espace.

Monsieur le Président, la délégation de l'Inde voudrait signaler que le Comité devrait s'efforcer de renforcer la transparence en ce qui concerne les activités spatiales qui sont entreprises par différents pays et devrait faire de son mieux pour faire en sorte que l'espace soit pacifique, international et réponde aux intérêts de l'ensemble de l'humanité, aussi bien maintenant qu'à l'avenir. Il ne fait aucun doute que nous devrons faire en sorte que l'on respecte ce caractère international de l'espace.

Pour terminer, je voudrais dire que la meilleure façon de faire en sorte que l'espace soit utilisé à des fins pacifiques est de renforcer la coopération internationale en insistant tout particulièrement sur la sécurité des objets spatiaux et des actifs spatiaux. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Sundararamaish pour son intervention au nom de la délégation de l'Inde. Je vais demander s'il y a d'autres demandes d'intervention sous ce point de l'ordre du jour. Je n'en vois pas à ce stade. Donc, nous poursuivrons l'examen du point 5 de l'ordre du jour cet après-midi.

Application des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (point 6 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Nous allons peut-être pouvoir entamer maintenant le point 6 qui porte sur les "Applications des recommandations de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique" que nous connaissons tous sous le nom de Conférence UNISPACE III. Dans sa résolution 59/2 du 20 octobre 2004, l'Assemblée générale est convenue que le Comité devait poursuivre lors de ses futures sessions et à compter de sa quarante-huitième session, l'examen de l'application des recommandations de la Troisième Conférence UNISPACE III, jusqu'à ce que le Comité estime que des résultats concrets ont été obtenus.

En outre, au paragraphe 37 de la résolution 61/111 adoptée l'année dernière, l'Assemblée générale a noté avec satisfaction que le Comité avait établi un lien plus étroit entre les travaux qu'il menait pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III et le travail de la Commission du développement durable en contribuant à l'examen des questions thématiques qui étaient traitées par la Commission. Au passage, je vous signale que ce point était exactement en ligne avec une des suggestions contenues dans l'intervention du délégué des États-Unis il y a quelques minutes.

À sa quarante-neuvième session, le Comité est convenu que le groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique devrait au cours de la quarante-quatrième session du Sous-Comité procéder à un premier examen du projet de document concis concernant les questions que la Commission du développement durable devait aborder au cours de la période 2008-2009. Le groupe de travail plénier a noté que le secrétariat élaborerait une version révisée du projet de document concis qui tienne compte des contributions que les États membres du Comité, les organismes des Nations Unies et les organisations dotées du statut d'observateur permanent auprès du Comité auraient communiqué avant le 30 mars 2007 pour que le Comité les examine à sa cinquantième session.

Mesdames et Messieurs les représentants, vous avez reçu comme document de séance n°4, disponible en anglais uniquement, le projet de texte révisé en vue de la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable pour le module thématique 2008-2009. Ce projet de texte est une version révisée du projet de document qui a été présenté à la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique qui s'était tenu en février dernier et il tient compte des commentaires reçus durant cette session du Sous-Comité. En outre le document de séance n° 4 a été établi sur les bases des contributions reçues des États membres au 30 mars 2007, et d'autres sources en particulier, le rapport de la spécialiste des applications spatiales A/AC.105/874, et le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace, A/AC.105/886. Le Comité est invité à examiner ce document et à en effectuer la mise au point définitive en vue de le

soumettre à la Commission du développement durable.

Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui souhaitent faire une déclaration dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Le premier orateur inscrit sur ce point n° 6 est la représentante du Japon, Mme Kaori Taniguchi

Mme K. TANIGUCHI (Japon) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, au nom de la délégation du Japon, j'ai l'honneur de vous présenter les activités du Japon en ce qui concerne l'application des recommandations d'UNISPACE III.

Monsieur le Président, le Japon participe activement et contribue aux activités de diverses équipes mises sur pied pour assurer l'application des recommandations de la Déclaration de Vienne, qui ont été adoptées en 1999.

Le Japon a notamment présidé l'équipe n°17 visant à assurer le renforcement des capacités en développant les ressources humaines et budgétaires. Dans le cadre des discussions liées à l'éducation et à la sensibilisation à l'occasion des réunions du Forum régional Asie-Pacifique des agences spatiales, le Japon appuie les activités visant à souligner l'importance de la science et de la technologie spatiale et leurs applications pour le développement durable afin d'assurer davantage d'appui auprès du grand public, notamment pour ce qui est de renforcer la connaissance dans ce domaine par les jeunes générations.

Au cours des dernières années, les activités liées à l'éducation spatiale sont devenues une des principales activités du Forum régional Asie-Pacifique. C'est ainsi que l'on a réalisé en décembre dernier à Djakarta une manifestation consacrée aux fusées à eau à laquelle ont participé de nombreux jeunes gens, notamment des élèves des écoles de la région. En outre, il y a eu le concours d'affiches du Forum régional Asie-Pacifique ainsi que le Séminaire d'éducation spatiale réunissant l'UNESCO, le Forum régional et d'autres organismes qui ont eu lieu à cette occasion.

Le groupe de travail du Forum régional a également discuté des façons de contribuer à améliorer l'éducation des jeunes par le biais d'activités liées à l'espace dans chaque pays. Le Japon continuera de réaliser des activités qui stimuleront l'intérêt des jeunes pour l'espace et les inspireront à envisager l'avenir par le biais ou dans l'optique des activités spatiales.

Pour ce qui a trait à l'éducation en matière d'observation terrestre, l'Agence spatiale japonaise se penche sur les questions liées à l'éducation et au renforcement des ressources humaines et cherche en cela à contribuer à la formation et à la promotion des applications de télédétection grâce à des projets pilotes qui sont réalisés de concert avec les organisations de la Thaïlande et de l'Indonésie.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant passer à d'autres activités récentes concernant l'application des recommandations des équipes aux travaux desquelles le Japon a participé. Pour commencer, en ce qui concerne le développement d'une stratégie de suivi environnemental au niveau mondial, qui est le point 1, le Japon a contribué à la réalisation d'un plan de mise en œuvre de dix ans en tant que membre du Comité exécutif du Groupe sur l'observation de la Terre. Pour la promotion des activités liées à la télédétection, le Forum régional a joué un rôle important en matière d'échange d'informations.

Monsieur le Président, en ce qui concerne l'amélioration de l'accès universel au système de positionnement et de navigation par satellite, le parlement japonais a adopté un projet de loi concernant la promotion de l'utilisation de l'information géospatiale et cette loi vient d'être publiée récemment. La loi contient un article qui stipule que la communication et la coordination avec les opérateurs d'un système mondial devraient être mises en place et c'est à ce sujet que le Japon participe au Comité international sur le système mondial de satellites de navigation en tant que pays membre, pour y discuter du système mondial de navigation par satellite.

Plus particulièrement, le Japon est en train de mettre au point le système de satellite *[??]* ainsi que le système d'augmentation multifonctionnelle des transports basés sur satellite et le système QZSS. Le système de satellite QUASI-ZENITH est composé de plusieurs satellites qui ont des orbites fortement inclinées et des périodes géosynchrones. À tout moment, il y a au moins un des satellites qui est placé au-dessus du Japon. À la différence des satellites géostationnaires, les satellites QZSS peuvent transmettre des signaux sans être affectés par des obstacles en ce qui concerne les zones urbaines ou montagneuses parce qu'il y a à tout moment un satellite qui est dégagé. En outre, ce système utilisé de concert avec le système GPS permet d'agrandir les zones où l'on peut utiliser le GPS et il fournit des renseignements de positionnement beaucoup plus précis que ceux que l'on pouvait obtenir auparavant. La recherche sur le système d'expérimentation en matière de positionnement devrait pouvoir s'avérer très utile pour les utilisateurs de GPS.

Après la réalisation d'un système d'appui composé de deux satellites MT et SAT-T, nous fournirons un système d'augmentation des résultats

du GPS. Le système d'augmentation d'un satellite M-SAT qui couvrira l'aviation civile. Les systèmes d'augmentation basés sur des satellites ainsi que le système d'augmentation à large surface souhaité par les États-Unis et le service EGNOS qui est réalisé par l'Europe ainsi que le M-SAT sont tous interopérables et on peut y avoir accès en utilisant un aéronef équipé du même type d'équipement. En élaborant ainsi un tel système d'interopérabilité et en améliorant les performances du système, nous pourrons fournir des services de très haute qualité.

Monsieur le Président, en ce qui concerne la mise en œuvre d'un système mondial intégré visant à gérer la lutte contre les catastrophes naturelles ainsi que les efforts de secours et de prévention, point 7, le Japon de concert avec d'autres pays de la région de l'Asie-Pacifique et des organisations concernées, travaille maintenant au projet Sentinel-Asie. Grâce à ces activités, le Japon pourra apporter la contribution qui lui revient au projet SPIDER. En ce qui concerne la gestion des ressources naturelles de la Terre et l'amélioration des prévisions météorologiques et également les objets géocroiseurs, le Japon continuera d'appuyer la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne dans la mesure où nos ressources limitées nous le permettent. Le Japon est d'avis que les recommandations d'UNISPACE III peuvent être mises en œuvre en collaboration avec les pays membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Et plus particulièrement, nous pensons qu'avec les pays de la région Asie-Pacifique, le Japon peut jouer un rôle critique en équilibrant les différentes activités réalisées par l'entremise du Forum régional Asie-Pacifique et en forçant entre ce dernier et les cadres internationaux tels que RESAP et ISDR.

Merci beaucoup.

Le PRÉSIDENT: Je remercie Mme Taniguchi pour son intervention au nom du Japon et nous constatons avec plaisir que le Japon continue à contribuer de manière très active et très constructive à un certain nombre d'actions qui ont été lancées à la suite de la Conférence UNISPACE III de 1999.

Je vais maintenant donner la parole au distingué représentant du Brésil, M. Luis Iansen de Santana.

M. L. A. IANSEN DE SANTANA (Brésil) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, le Brésil accorde beaucoup d'importance aux conférences des Nations Unies sur l'exploration et l'utilisation pacifique de l'espace. Dans ce contexte, ma délégation note avec satisfaction les progrès réalisés pour ce qui est de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III qui a eu lieu en 1999, et cela dans le cadre également de l'application des mesures visant à assurer l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Brésil est heureux de l'interaction croissante qui existe entre le Comité et la Commission du développement durable des Nations Unies et le Comité joue un rôle complémentaire par rapport à ce que peut faire la Commission. Lors de sa quarante-neuvième session, le Comité a recommandé que les États membres présentent des contributions en vue de l'élaboration d'un rapport sur les avantages que pouvaient les applications spatiales pour le développement durable, notamment dans les domaines tels que l'agriculture, le développement rural, la gestion des sols, la désertification également.

Dans ce contexte, le Brésil a présenté un rapport préparé par l'Institut brésilien de recherche agricole, rapport qui portait sur l'utilisation des applications spatiales pour le développement de l'agriculture dans les zones semi-arides de l'État de Pernambouc qui a été examiné par la quarante-quatrième session du Comité.

Enfin, Monsieur le Président, ma délégation voudrait souligner l'importance des centres régionaux pour la science spatiale et la technologie de l'espace et l'éducation dans ces domaines. Il convient qu'ils puissent renforcer les capacités dans le domaine des applications techniques et à cet égard nous accordons une importance toute particulière aux activités de CRECTEALC.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Iansen de Santana pour son intervention au nom de la délégation du Brésil. Est-ce que nous avons d'autres demandes d'intervention sous le point 6 de l'ordre du jour? Je ne vois pas de demande. Donc, nous poursuivrons l'examen du point 6 de l'ordre du jour, cet après-midi.

Nous poursuivrons avec l'échange de commentaires généraux sur le projet de texte révisé en vue de la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable sur le module thématique 2008-2009.

J'ai l'intention d'examiner ce texte paragraphe par paragraphe en vue d'établir sous sa forme définitive, la contribution du Comité aux travaux de la Commission du développement durable pour le module thématique 2008-2009. J'espère que nous pourrons achever cet exercice cet après-midi.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session (point 7 de l'ordre du jour)

Le PRÉSIDENT: Mesdames, Messieurs les représentants, nous allons maintenant débuter notre examen du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Comme la matinée est assez avancée, nous nous en tiendrons pour ce matin à écouter l'exposé que Mme Mazlan Othman, représentante de la Malaisie, Présidente du Sous-Comité scientifique et technique souhaiterait nous présenter sur les travaux effectués par le Sous-Comité lors de sa quarante-quatrième session tenue au mois de février de cette année. Je donne donc la parole à Mme Othman.

Mme M. OTHMAN (Malaisie) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Ma délégation est heureuse de noter les progrès réalisés par le Sous-Comité scientifique et technique à sa quarante-quatrième session. Vous avez déjà énoncé les détails dans votre intervention, Monsieur le Président. Je n'entrerai donc pas dans ce détail.

Nous sommes heureux des succès du Sous-Comité pour ce qui est de l'adoption des lignes directrices régissant les débris spatiaux et l'adoption du plan de travail pluriannuel comme point de l'ordre du jour en ce qui concerne les SEN et nous pensons qu'un intérêt soutenu de la part du Sous-Comité s'avère nécessaire. Nous sommes heureux de constater la participation de l'AIEA dans ces questions.

Nous remercions le Bureau des affaires spatiales d'avoir organisé SPIDER. Ceci vaut également pour l'Année héliophysique internationale. Nous restons attachés à l'Année héliophysique internationale et comme nous l'avons déjà dit, l'Observatoire de LANCALVIS est entièrement opérationnel pour ce qui est de son télescope solaire. Nous avons lancé un programme météorologique spatial accueillant également des modules pédagogiques. L'Union internationale astronomique a participé à l'École internationale pour les jeunes astronomes. C'est un planétarium qui organisera un certain nombre de réunions en août 2007 et un projet de recherche conjoint pour ce qui est de la rotation solaire a été lancé.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Merci, Mme Othman pour votre intervention au nom de la Malaisie. Je vais donner la parole maintenant à notre distingué collègue représentant de la République tchèque, M. Petr Lála.

M. P. LÁLA (République tchèque) *[interprétation de l'anglais]*: Merci, Monsieur le Président. Puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole à l'occasion de la présente session, nous souhaitons vous dire combien nous sommes heureux de vous voir présider nos travaux à nouveau. Nous remercions également le vice-Président, M. Elöd Both de Hongrie, et le vice-Président, M. Tiendrebeogo du Burkina Faso. Nous sommes convaincus que sous votre direction éclairée et avec l'aide du Secrétariat, le Comité progressera compte tenu d'un certain nombre de points importants de son ordre du jour.

Pendant longtemps, le COPUOS a profité des compétences du Directeur du Bureau des affaires spatiales, M. Camacho. En tant que membre du Bureau, j'ai été témoin de son engagement face à la noble cause qu'est la coopération internationale dans le contexte des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pendant plus de 20 ans. Vous nous manquerez Sergio, et nous vous souhaitons le meilleur pour l'avenir. Je peux vous assurer qu'il y a une vie après le Bureau des affaires spatiales.

Monsieur le Président, je tiens à vous faire le point des développements récents concernant l'exploration à des fins pacifiques de la République tchèque. Depuis novembre 2004, le principal moteur de la coopération spatiale est le plan de l'ESA. La Charte spécifie les activités permettant à la République tchèque de participer au projet de recherche ESA et au projet industriel ESA. Tous les projets sont financés par des contributions de la République tchèque au programme TEX d'au moins un million d'euros par an. Pour lancer le programme, 11 propositions ont été sélectionnées par la République tchèque et approuvées par le Conseil des programmes de l'ESA. Treize autres propositions ont été soumises en 2006-2007 et si ceci devait être approuvé, le budget total dépasserait 6 millions d'euros.

D'autres développements des relations République tchèque/ESA en 2006 ont été marqués par l'accréditation de la République tchèque en tant qu'observateur à deux organes de programmes de l'ESA, à savoir le *[inaudible]* international et le Conseil des programmes d'observation de la Terre. Ceci est important dans le cadre de la stratégie générale de la République tchèque de façon à ce que ceci puisse aboutir à une participation à part entière à l'Agence dans un avenir proche. Le processus de négociation a déjà commencé dans ce domaine.

La 26ème Assemblée générale de l'Union astronomique internationale a eu lieu du 14 au 25 août 2006 à Prague. Cette réunion importante de plus de 2 500 astronomes s'est tenue à Prague pour

la deuxième fois. La première fois, c'était en 1967 et son succès a fait que cette ville a été retenue pour la réunion de 2006. Vu cette excellence positive, la République tchèque propose d'accueillir le Congrès astronautique international devant se tenir à Prague en 2010.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, pour ce qui est de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique, notre délégation est plus que satisfaite eu égard aux résultats. Au cours de cette session productive, le Sous-Comité est tombé d'accord pour accélérer la concrétisation du programme SPIDER et a prié le Bureau des affaires spatiales de lancer immédiatement les activités en concrétisant les engagements fournis et en établissant un réseau de bureaux de soutien sur le plan régional. C'est une initiative qui permettra de promouvoir la technique spatiale au cours de toutes les phases des catastrophes, y compris au cours de la phase de prévention des risques, et ceci permettra de sauver des vies et des biens.

En ce qui concerne les débris spatiaux, notre délégation a pris une part active aux délibérations du groupe de travail sur les débris spatiaux, et ce dès le début. Nous avons toujours estimé qu'il s'agissait là d'un problème extrêmement important, notamment pour ce qui est de la sûreté du trafic spatial à l'avenir. Voilà pourquoi nous sommes heureux que le Sous-Comité ait adopté les lignes directrices régissant l'atténuation des débris spatiaux. Pour souligner l'importance de ces lignes directrices, notre délégation estime que ceci devrait être soumis en tant que résolution ou projet de résolution de l'Assemblée générale. Nous notons avec satisfaction que la Suisse qui accueille un certain nombre d'entités de l'ONU ait demandé à adhérer au COPUOS en tant que membre à part entière au cours de cette session du Sous-Comité scientifique et technique.

Ce n'est pas une coïncidence que lors de cette session nous examinions votre mémorandum sur le rôle et les activités futurs du Comité. Ce mémorandum que vous avez préparé en consultation avec la plupart d'entre nous devrait améliorer l'efficience de nos délibérations. Bon nombre de vos propositions concernent les activités du Sous-Comité scientifique et technique, notamment notre délégation appuie depuis longtemps la participation du Sous-Comité scientifique et technique à l'examen des questions de la sûreté du trafic spatial, à savoir le code de la route de l'espace. La création d'un groupe de travail pour évaluer la situation et proposer des voies et moyens, notamment eu égard à l'expansion future des activités spatiales mondiales, voilà une excellente idée que nous faisons nôtre.

Il s'agit également d'examiner votre proposition concernant une participation plus explicite du Sous-Comité scientifique et technique dans des questions comme les objets géocroiseurs, la surveillance des changements de l'environnement et renforcer la coopération avec les associations intergouvernementales et non gouvernementales. Notre délégation est prête à discuter de ce mémorandum qui est une grande source d'inspiration au cours de la présente session.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie M. Petr Lála pour votre intervention au nom de la délégation de la République tchèque. Je crois que étant donné l'heure à laquelle nous sommes arrivés, nous allons suspendre l'examen du point 7 que nous poursuivrons cet après-midi avec certaines délégations déjà inscrites pour intervenir sous ce point et puis nous entendrons aussi le rapport de la spécialiste des applications spatiales.

Nous allons donc maintenant passer à l'exposé technique qui était prévu pour cette fin de matinée et je vais donner la parole à M. Sergiy Gusyev, représentant de l'Ukraine qui va nous faire une présentation sur l'observation et la surveillance des objets géocroiseurs. M. Gusyev vous avez la parole.

M. S. GUSYEV (Ukraine) *[interprétation du russe]*: Merci de me donner la possibilité de m'exprimer. Au nom de la délégation de l'Ukraine, une fois de plus je veux vous féliciter Monsieur le Président, à l'occasion de ces 50 premières années de l'ère spatiale et je remercie M. Camacho qui, pendant des décennies, a contribué de façon fructueuse aux travaux de notre Comité.

Je tiens à vous parler de l'observation des objets géocroiseurs. Il s'agit évidemment de voir quelles sont les différentes orbites. Il y a la possibilité de collision dans l'espace et il y a également des objets géocroiseurs qui présentent un risque, et il y peut y avoir également un risque à la suite d'une perturbation notamment en cas de collision avec des comètes. On peut dire que ceci est fondamental notamment lorsqu'il s'agit de protéger la Terre. La détection est très importante notamment pour ce qui est de la méthode VLDI pour ce qui est des écosignaux et ceci peut également améliorer la précision des mesures. La combinaison de la détection classique et de la méthode VLDI donne un outil exceptionnel pour ce qui est de cette détection tridimensionnelle, et il y a des aspects importants, notamment lorsqu'il s'agit de déterminer la trajectoire exacte et ceci doit permettre une utilisation sûre de l'espace avec l'utilisation d'un télescope en Ukraine.

Ici, nous avons réalisé des recherches grâce à ce télescope RT70. Vu son diamètre et son antenne, il y a réception et émission de signaux. Ces dernières années, avec les scientifiques venus de l'étranger, nous avons suivi des astéroïdes et en décembre 2002, grâce au RT70, nous avons réalisé l'astéroïde DAOTIS et nous l'avons observé et ceci était situé à une grande distance de la Terre. Nous avons mesuré les différentes caractéristiques de cet astéroïde. Nous avons également observé des objets géocroiseurs et ce depuis 1996 et ici nous suivons le télescope RT70, nous avons réalisé des travaux compte tenu des expériences des LDI. Ceci est coordonné par un groupe spécial qui regroupe les instituts de l'Ukraine et de la Russie. La détection VLDI est un nouveau domaine et nous n'avons que deux tentatives qui ont été réalisées dans le passé lorsqu'il s'agit de visualiser la surface. Ceci a été réalisé au Japon et aux États-Unis. Il s'agit de mettre en place des programmes permettant la détection VLDI. L'observation VLDI est réalisée depuis 1999.

Ceci sont des expériences qui ont été réalisées grâce à un récepteur qui utilise des fréquences de 5 000 Mhz avec deux filières de 200 KW, des écosignaux ont été utilisés dans différentes combinaisons et en 2004 nous avons utilisé une nouvelle méthode.

Ici vous voyez les télescopes qui sont utilisés dans ce contexte et ici vous voyez les principaux radiotélescopes utilisés dans ce contexte. Dans le contexte de cette expérience, des écosignaux de Mars, Vénus ont été enregistrés, ainsi que 200 débris spatiaux, certains de différentes tailles et compte tenu de différentes orbites. En 2007, nous allons également affiner cette méthode de détection haute précision des objets géocroiseurs par le biais d'un projet spécial qui a été développé à cette fin. Un réseau de télescopes optiques a été mis en place. Le principal objectif consiste à déceler un astéroïde qui a été découvert en 2004 en juillet. Ceci était à une distance de 420 000 km de la Terre. Les propriétés physiques de l'astéroïde ne sont pas connues, son diamètre est de 430 mètres. D'après nos estimations, l'orbite de l'astéroïde était proche de la Terre et ceci a été inclus dans la liste des astéroïdes potentiellement dangereux.

Comme on l'a déjà dit, pour organiser les expériences de détection VLDI il faut des mesures optiques pour obtenir des données préliminaires en ce qui concerne l'existence. Il est important que la détection radio et la détection des signaux soient réalisées de façon cohérente pour des objets inférieurs à 15 fois la taille stellaire. Nous avons un télescope qui est situé près de l'autre télescope qui a permis de réalisé ces études coordonnées et ceci a permis également d'observer des astéroïdes s'approchant de la Terre.

En juillet 2006, des observations ont été réalisées et des données astronomiques et photométriques ont été obtenues. Ce sont des données très précieuses. Dans le contexte de cette expérience complète avec la détection sonar et optique, pour la première fois dans notre histoire de l'astronomie, l'astéroïde 2004 XP-14 a été examiné à partir de l'Ukraine en utilisant le détecteur des États-Unis. Nous envisageons à l'avenir de telles expériences en 2007 dans le cadre des lignes directrices. Il faudra régler les questions organisationnelles et ici on transmettra des données au Centre international d'étude des petites planètes.

Mesdames et Messieurs, au nom des dirigeants du Centre spatial de l'Ukraine, j'invite tous les scientifiques de tous les pays intéressés à ces études à se rendre en Ukraine de façon à participer à ce projet coopératif.

Le PRÉSIDENT: Je remercie M. Gusyev pour sa présentation. Peut-être certaines délégations ont-elles des questions à poser à M. Gusyev concernant sa présentation sur les capacités de détection de l'astéroïde géocroiseur à partir des installations placées en Ukraine. Je voulais lui demander si ce sont des caméras CCD qu'il utilise. Oui, ce sont des caméras. D'autres questions pour notre collègue de l'Ukraine? Si ce n'est pas le cas nous allons donc le remercier à nouveau pour sa présentation et nous allons bientôt lever la séance.

Je vais vous informer du programme de travail de cet après-midi. Nous reprendrons à 15 heures précises et je l'espère nous conclurons l'examen du point 5, "Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques". Nous poursuivrons l'examen du point 6 de l'ordre du jour, "Application des recommandations d'UNISPACE III" et du point 7, "Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-quatrième session". Si nous avons le temps, nous commencerons peut-être notre examen du point 8, "Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-sixième session".

Enfin, je vous informe qu'à la fin de la réunion de cet après-midi, le représentant de l'Ukraine fera une représentation technique. Je vous rappelle que pendant la pause pour le déjeuner, nous avons la possibilité de voir la projection de deux documentaires. Le premier documentaire sera projeté à 13 h 45, il est intitulé "Mission to Mir", et il est fourni par les États-Unis. Le deuxième qui sera projeté à 14 h 25 est intitulé "Space technology health for all" et il est fourni par l'Inde. Je vous invite cordialement à venir voir ces documentaires. Je rappelle 13 h 45 pour le premier "Mission to Mir" et 14 h 25 pour le deuxième "Space technology health for all".

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur le programme proposé? Je n'en vois pas, donc la séance est levée et nous reprenons nos travaux à 15 heures cet après-midi. Je vous remercie.

La séance est levée à 12 h 50.